



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

CONSEIL DES MINISTRES

COMIFAC/CM/co.ord/7/doc.b1
11 octobre 2012

Session ordinaire
Point B
N'djamena, 19-21 novembre 2012

Rapport d'activités **Décembre 2010 – Novembre 2012**

Résumé

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) s'est une fois de plus illustrée au cours des années 2011 et 2012 grâce aux nombreuses réalisations qui lui ont permis d'accroître sa réputation aux plans international et régional. Ces réalisations ne sont autres que le fruit des résultats engrangés à travers les actions menées au niveau sous-régional où l'institution, de part son mandat, a joué un rôle prépondérant surtout dans le domaine de la coopération sous-régionale et le dialogue international sur les forêts et l'environnement.

Il y a lieu de reconnaître et de saluer le succès de ces actions qui rentrent en effet dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions biennal 2011-2012 du Secrétariat Exécutif adopté en novembre 2011 à Kinshasa. A titre d'exemple, la COMIFAC s'est beaucoup investie dans la mobilisation des pays de la sous-région qui ont clairement pris position lors des négociations en réitérant la contribution du rôle des forêts du bassin du Congo dans la réduction des émissions issues de la dégradation et de la déforestation (REDD+).

La publication récente et la large diffusion du troisième Rapport sur l'Etat des Forêts (EDF 2010) fait également partie de ce succès. Ce rapport présente en effet bon nombre des progrès accomplis en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers par les pays de la sous-région. Ceux-ci illustrent une fois encore les efforts déployés par ces pays ces deux dernières années, et la volonté de l'Afrique Centrale d'accroître la contribution des forêts aux économies nationales.

A ces efforts, viennent s'ajouter les progrès accomplis par la COMIFAC dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Convergence adopté en 2005. C'est ainsi qu'un certain nombre de réalisations ont été effectuées avec l'appui des partenaires et s'inscrivant dans les composantes du plan d'opérations triennal 2009-2011 du Plan de Convergence. L'institution a été l'un des acteurs de la réussite du premier Sommet des trois bassins forestiers organisé en juin 2011 à Brazzaville (Congo) à l'issue duquel une déclaration commune a été adoptée posant les bases d'une coopération Sud-Sud pour une gestion concertée des écosystèmes dans les trois bassins.

Il est utile de mettre également en exergue le rôle primordiale jouée par la COMIFAC qui s'est illustrée à travers d'autres

événements organisés tant à l'échelle régionale qu'internationale. En effet, sa participation aux côtés des pays de la sous-région aux événements tels que la COP 11 CBD en octobre 2012 en Inde, la réunion plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFCB) en septembre 2012 à N'Djamena au Tchad, la COP 17 Climat en novembre et décembre 2011 à Durban, la COP 10 CCD en octobre 2012 en Corée et le FNUF 9 en janvier 2011 à New York a été active. S'agissant de la Conférence de Rio +20 de juin 2012 au Brésil, en plus de l'évènement parallèle organisé pour informer sur les efforts en matière de gestion durable des forêts déployés par les pays de la sous-région et leur contribution à la mise en œuvre de l'Agenda 21, la COMIFAC a également accompagné ses pays membres dans les réunions de négociations.

L'une des priorités du Plan de Convergence étant l'harmonisation des politiques forestières, la COMIFAC s'est également investie en 2011 et 2012 dans les actions ayant permis de proposer des règles, procédures et dispositifs institutionnels de suivi de bois APV en transit en Afrique Centrale. Cet outil devra permettre entre autres d'harmoniser les systèmes de traçabilité dans la sous-région. Nous ne saurions pas mentionner également la dizaine de programmes et projets sous-régionaux mis en œuvre sous la coordination et/ou la supervision technique de la COMIFAC (PACEBCo, Projets REDD+, TRIDOM, PFNL, Promotion de la certification forestière, etc.).

L'audit institutionnel et organisationnel des organisations partenaires (OAB, ADIE, OCFSA) et du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a été réalisé en 2011. En plus de l'examen des problèmes qui minent le fonctionnement de ces organisations, cet audit a proposé des recommandations en cours de mise en œuvre en vue de les reformer et leur redonner la crédibilité nécessaire pour réaliser leurs missions.

Il est utile de relever que toutes ces actions et bien d'autres menées par l'équipe du Secrétariat Exécutif l'ont été grâce aux appuis multiformes des partenaires. A travers ce rapport bilan, sont présentées les réalisations effectuées par la COMIFAC dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions biennal 2011-2012 du Secrétariat Exécutif. Ces réalisations faut-il le souligner, ont été effectuées en dépit des difficultés d'ordre financier, et celles liées à la faible capacité en ressources humaines que connaît l'institution.

Sommaire

Résumé	2
Abréviations et acronymes	5
Introduction.....	5
Mandat et missions de la COMIFAC	7
PARTIE 1 : Les réalisations techniques de la COMIFAC de décembre 2010 à novembre 2012 .	8
1. <i>Planification, suivi et évaluation du Plan de Convergence</i>	8
1.1 Le système de suivi-évaluation pérenne du Plan de Convergence axé sur les résultats en cours d'opérationnalisation à la COMIFAC	8
1.2 Le processus de révision du Plan de Convergence de la COMIFAC est en cours.....	8
1.3 La COMIFAC évalue la mise en œuvre du Plan d'opérations triennal 2009-2011 de son Plan de Convergence	9
1.4 Les partenaires appuient la planification et la mise en œuvre des activités annuelles du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC	9
1.5 Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC en visite de travail dans les pays de la sous-région	10
2. <i>Communication-Concertation sous-régionale et Renforcement des Capacités</i>	10
2.1 La COMIFAC révisé et met en œuvre son plan de communication	10
2.2 Des concertations sous-régionales sont organisées et des positions communes formulées....	12
2.3 Cellule régionale OFAC : l'Observatoire s'opérationnalise et s'élargit à l'ensemble des pays de l'espace COMIFAC.....	14
2.4 Renforcement des capacités des Coordinations Nationales COMIFAC	16
2.5 Renforcement des capacités organisationnelles et techniques du Secrétariat Exécutif et de la Présidence en exercice de la COMIFAC	16
2.6 Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC évalue son personnel	16
2.7 Appui au fonctionnement des organes de la CEFDHAC et aux réseaux affiliés	17
2.8 Tenue d'autres rencontres sous-régionales majeures	19
3. <i>Dialogue international sur les forêts et l'environnement et promotion de la COMIFAC</i>	21
3.1 Participation de la COMIFAC aux rencontres régionales et internationales.....	21
3.2 Promotion de la COMIFAC lors des conférences et foires	24
3.3 Dialogue entre la République Populaire de Chine et la COMIFAC : le processus est en marche	24
3.4 La COMIFAC célèbre l'année internationale des forêts en Afrique Centrale	24
4. <i>Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et Partenariats</i>	25
4.1 Mise en œuvre et coordination du processus d'harmonisation des politiques forestières.....	25
4.2 Coordination de la mise en œuvre des programmes et actions concertées sur la conservation de la biodiversité	26
4.3 Appui à la réforme des institutions sous-régionales partenaires	27
4.4 Coordination de la mise en œuvre des projets et programmes sous-régionaux	28
4.5 Développement et renforcement de la coopération régionale et internationale	34
4.6 Intégration du Genre dans le Plan de convergence	37
5. <i>Réunions statutaires de la COMIFAC</i>	38
5.1 Organisation des sessions du Conseil des Ministres.....	38

5.2	Suivi de la mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres.....	39
6.	<i>Efficacité de la mise en œuvre du Plan d'actions biennal 2011-2012 du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC : un bilan satisfaisant</i>	<i>40</i>
Partie 2 : Coopération régionale et internationale pour la mise en œuvre du Plan de Convergence		44
7.	<i>Coopération régionale : une contribution effective à la mise en œuvre du Plan de Convergence.....</i>	<i>42</i>
8.	<i>Coopération internationale : des interventions ciblées en faveur de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.....</i>	<i>43</i>
8.1	Coopération avec la coopération allemande : la GIZ et la KFW.....	43
8.2	La BAD.....	44
8.3	Coopération avec la Banque Mondiale/Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).....	44
8.4	Coopération avec la France (AFD/CIRAD).....	45
8.5	Coopération avec USFS/CARPE.....	45
8.6	Coopération avec le FEM/PNUD	45
8.7	Coopération avec la JICA.....	46
8.8	Coopération Canadienne	46
8.9	Coopération avec l'IUCN	46
8.10	Coopération avec la FAO.....	46
8.11	Coopération avec Belgique.....	47
8.12	Coopération avec TRAFFIC.....	47
Partie 3: Administration et finances		50
9.	<i>Ressources humaines et matérielles.....</i>	<i>48</i>
9.1	Des ressources humaines.....	48
9.2	Des ressources matérielles.....	49
Partie 4: Leçons tirées et perspectives.....		55
11	<i>Enseignements.....</i>	<i>50</i>
12	<i>Perspectives.....</i>	<i>51</i>
Annexe 1 : Contributions à l'atteinte des résultats du Plan de Convergence.....		52

Abréviations et acronymes

ACCA	Adaptation au Changement Climatique pour l'Afrique	IPBES	Plate-forme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services des Ecosystèmes
AFD	Agence Française de Développement	IRD	Institut de recherche pour le Développement
AFLEG	Application des Réglementations Forestières et Gouvernance en Afrique	IRScNB	Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
ADIE	Agence Intergouvernementale pour le Développement de l'Information Environnementale	JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
ANPN	Agence Nationale des Parcs Nationaux	KfW	Coopération Financière Allemande
APA	Accès et Partage des Avantages Issus de l'exploitation des ressources Génétiques	KP/CMP	Session de la réunion des Parties au Protocole de Kyoto
APV	Accords de Partenariats Volontaires	MINFOF	Ministère des forêts et de la Faune du Cameroun
BAD	Banque Africaine de Développement	MM CCD	Mécanisme Mondial de la Convention sur la Lutte contre la Désertification
BMZ	Ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement	MNV	Mesures, Notification, Vérification
CARPE	Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale	MoU	Mémorandum d'Entente
CAWHFI	Initiative pour le Patrimoine Mondial forestier d'Afrique Centrale	MSP	Projet de moyenne Taille
FFBC	Fonds Forestier du bassin du Congo	OAB	Organisation Africaine du Bois
CBSF	Cadre du programme stratégique pour la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo	OCFSA	Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique
CCD	Convention sur la Lutte contre la Désertification	OFAC	Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques	OIBT	Organisation Internationale des Bois Tropicaux
CCR	Comité Consultatif Régional	OSFAC	Observatoire Satellital des Forêts d'Afrique Centrale
CDB	Convention sur la Diversité Biologique	PACEBCo	Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du bassin du Congo
CEA	Commission Economique Africaine	PAN LCD	Plans d'action nationaux de lutte contre la désertification
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale	PAPECALF	Plan d'Action 2012-2017 pour le renforcement de l'Application des Législations Nationales sur la Faune Sauvage
CEFDHAC	Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale	PASR LCD/AC	Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification
CHM	Centre d'Echanges d'information	PFBC	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
CIFOR	Centre for International Forestry Research	PFNL	Produits forestiers Non Ligneux
CIRAD	Centre International pour le Recherche Appliquée et le Développement	PNUD	Programme des nations Unis pour le Développement
CNC	Coordination Nationale de la COMIFAC	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
COBAM	Changement Climatique et Forêts dans le Bassin du Congo : Synergies entre l'Adaptation et l'Atténuation	POPC	Plan d'opérations du Plan de Convergence
CoFCCA	Forêts du bassin du Congo et Adaptation aux Changements Climatiques	PSFE	Programme Sectoriel Forêt-Environnement
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale	PTA	Plan de Travail Annuel
COP	Conférence des Parties	PTBA	Plan de Travail et Budgets Annuels
CDRI	Centre de Recherche pour le Développement International	RAPAC	Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
CTPE	Comité Trinational de Planification et d'Exécution	REDD	Réduction des Emissions Issues de la Dégradation et la Déforestation
CTS	Comité Trinational de Suivi	REFADD	Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable
DFID	Département Britannique pour le Développement	REJEFAC	Réseau des Jeunes pour les forêts d'Afrique Centrale
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies	REPALEAC	Réseau des Populations Autochtones pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale
EDF	Etat des Forêts du Bassin du Congo	REPAR	Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers et Humides d'Afrique Centrale
ERAIFT	École régionale post-universitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux	RIFFEAC	Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale
FAD	Fond Africain pour le Développement	SNV	l'Organisation Néerlandaise de Développement
FAO	Programme des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	SPANB	Stratégies et plans d'actions nationaux sur la biodiversité en Afrique Centrale
FDL	Fonds de Développement Local	TRAFIC	Wildlife Trade monitoring network
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial	TRIDOM	Trinational Dja-Odzala-Minkebé
FFBC	Fonds Forestier pour le Bassin du Congo	UGP	l'Unité de gestion du programme
FIPAC	Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale	UICN-PACO	Union Mondiale pour la Nature - Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale
FLEGT	Application des Réglementations forestières, Gouvernance et Échanges commerciaux	UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
FNUF	Forum des Nations Unies sur les Forêts	USAID	Agence des États-Unis pour le Développement International
FRM	Forêt Ressources Management	USFS	Service Forestier Américain
FTNS	Fondation pour le Trinational de la Sangha	USFWS	Service de la Faune et la Pêche des Etats-Unis
GTCAC	Groupe de Travail Climat en Afrique Centrale	WCS	Société de Conservation de la Faune
GTBAC	Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale	WWF	Fonds Mondial pour la Nature
GIZ (ex GTZ)	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération technique allemande)		
IIASA	Institut International de Sciences et Analyses Appliquées		

Introduction

Conformément aux dispositions du Traité relatif à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale et instituant la COMIFAC, le Secrétariat Exécutif est l'organe d'exécution chargé de coordonner, suivre et harmoniser les différentes stratégies et initiatives du secteur forêt-environnement développées dans la sous-région. En effet, sur la base du Plan de Convergence, différentes initiatives sont développées et mises en œuvre aux échelles nationale et sous-régionale.

C'est pour remplir ses missions qu'un plan d'action biennal 2011-2012 du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a été adopté en novembre 2010 à Kinshasa en République Démocratique du Congo par le Conseil des Ministres en charge des forêts et de l'environnement des pays de l'Afrique Centrale.

Ce plan a prévu de nombreuses activités à mener par le Secrétariat Exécutif avec l'appui des pays membres et des partenaires au développement. Celui-ci est décliné en cinq composantes ci-après : (i) Planification, suivi et évaluation du Plan de Convergence; (ii) Communication, concertation sous-régionale et renforcement des capacités; (iii) Dialogue international sur les forêts-environnement et promotion de la COMIFAC; (iv) Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et partenariats; et enfin, (v) réunions statutaires de la COMIFAC.

Après les deux années d'exercice, il apparaît opportun de procéder au bilan de la mise en œuvre dudit plan d'action biennal. En effet, l'équipe du Secrétariat Exécutif s'est attelée pendant la période 2011 à 2012 à mobiliser les partenariats et les financements pour réaliser les activités qui lui ont été confiées. Parmi celles-ci,

on pourrait évoquer le processus d'évaluation du plan d'opérations triennal 2009-2011 du Plan de Convergence, le processus de révision du Plan de Convergence, la révision et la mise en œuvre du plan de communication de la COMIFAC, la publication et diffusion du rapport sur l'État des Forêts 2010, l'opérationnalisation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), l'appui à l'organisation du 7^{ème} Forum de la CEFDHAC, la tenue du premier Sommet des trois bassins forestiers tropicaux.

Le dialogue international sur les forêts-environnement, la promotion de la COMIFAC, ou encore la coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence font aussi partie des axes majeurs des activités menées par la COMIFAC en 2011 et 2012. Celles-ci ont porté principalement la formulation des positions communes sous-régionales à travers des concertations animées par les groupes de travail thématiques, la préparation aux échéances et négociations internationales, la contribution à la mise en œuvre des conventions et accords internationaux ratifiés, ainsi que la coordination et/ou la supervision des projets et programmes sous-régionaux.

En dépit de ces avancées, la COMIFAC reste toujours confrontée aux mêmes difficultés de fonctionnement. En effet, l'institution continue à vivre une situation de précarité du fait de l'insuffisance des ressources financières pour assurer les charges récurrentes de fonctionnement. Cette situation de plus en plus préoccupante et qui expose la COMIFAC à une cessation d'activités est principalement due au non versements de cotisations au titre de l'exercice en cours ainsi qu'aux arriérés par la plupart des pays membres.

Mandat et missions de la COMIFAC

Créée en 2000 et institutionnalisée en 2002, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, anciennement appelée Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale a douze ans en 2012. Cette institution est le fruit de la concrétisation des engagements souscrits en mars 1999 dans la « Déclaration de Yaoundé » par les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la conservation et la gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers de la sous-région.

La COMIFAC regroupe en son sein, dix pays membres d'Afrique Centrale à savoir : le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine (RCA), le Congo, le République Démocratique du Congo (RDC), le Gabon, la Guinée Équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe et le Tchad. Pour garantir le succès de sa mission, la COMIFAC est dotée de trois organes : le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement, le Conseil des Ministres en charge des forêts et/ou de l'environnement et le Secrétariat Exécutif.

C'est en 2007, lors de la Conférence des Chefs d'État de l'Afrique Centrale, qu'une décision des Chefs d'État a accordé à la COMIFAC le statut d'organisme spécialisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Aussi, cette Décision des Chefs d'État précise-t-elle que la COMIFAC conserve son autonomie administrative et financière. En tant que organe d'exécution, le Secrétariat Exécutif a pour mandat d'assurer la coordination de la mise en œuvre des activités de la COMIFAC et d'appliquer les décisions du Conseil des Ministres. C'est à ce titre que la coordination opérationnelle du Plan de Convergence adopté en 2005, est assurée par le Secrétariat Exécutif.

Conformément aux dispositions du Traité constitutif adopté en 2005 par les États de l'Afrique Centrale et entré en vigueur en janvier 2007, notamment en son article 5, la COMIFAC est chargée de l'orientation, de l'harmonisation et du suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale.

Elle doit à ce titre:

- Assurer l'harmonisation des politiques forestières et la mise en place des instruments d'aménagement dans ses États membres ;
- Inciter les gouvernements des pays membres à la création de nouvelles aires protégées, l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des aires protégées ;
- Contribuer à l'accélération du processus de création des aires protégées transfrontalières tout en renforçant la gestion des aires protégées existantes ;
- Faciliter la mise en place des actions concertées en vue d'éradiquer le braconnage et toute autre exploitation non durable des ressources forestières dans la sous-région ;
- Faciliter la mise en place dans chaque État, des mécanismes durables de financement du développement du secteur forestier ;
- Faciliter le développement d'une fiscalité forestière adéquate dans ses États membres ;
- Favoriser le renforcement des actions visant à accroître la participation des populations rurales dans la planification et la gestion des écosystèmes;
- Promouvoir et accélérer le processus d'industrialisation du secteur forestier ;
- Favoriser la promotion d'une plus grande implication des opérateurs économiques dans le processus de gestion durable et de conservation des écosystèmes forestiers ;
- Promouvoir l'organisation des fora nationaux et sous-régionaux d'échanges d'expériences;
- Favoriser la mise en place des réseaux liant les institutions pertinentes de recherche et de développement forestier ;
- Renforcer la coordination ainsi que la coopération entre toutes les organisations nationales et internationales impliquées dans les actions de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers.

PARTIE 1 :

Les réalisations techniques de la COMIFAC de décembre 2010 à novembre 2012

Conformément à son plan d'action biennal 2011-2012 adopté en novembre 2010 par le Conseil des Ministres de Kinshasa (RDC), les actions réalisées par le Secrétariat Exécutif ont porté sur les cinq (5) composantes ci-après : (i) Planification, suivi et l'évaluation du Plan de Convergence; (ii) Communication, concertation sous-régionale et renforcement des capacités; (iii) Dialogue international sur les forêts-

environnement et promotion de la COMIFAC ; (iv) Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et partenariats; et enfin, (v) réunions statutaires de la COMIFAC. Toutefois, en plus des actions planifiées dans ledit plan, d'autres activités pertinentes ont pu être menées par le Secrétariat Exécutif grâce à l'appui des partenaires au développement.

1. Planification, suivi et évaluation du Plan de Convergence

Résultat : La mise en œuvre du Plan de Convergence est efficace et transparente

1.1 Le système de suivi-évaluation pérenne du Plan de Convergence axé sur les résultats en cours d'opérationnalisation à la COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC est engagé dans un processus visant à renforcer le système de suivi-évaluation du Plan de Convergence. En effet, pour un suivi pérenne de la mise en œuvre dudit Plan de Convergence, l'institution a besoin d'un système de suivi-évaluation intégré et convergeant prenant en compte les contributions de toutes les parties prenantes du niveau national à l'échelle sous-régionale.

C'est dans cette optique que le Secrétariat Exécutif a initié la révision et l'actualisation de la base de données de suivi-évaluation du Plan de Convergence. Pour cela, les termes de référence en vue du recrutement d'un cabinet d'expertise ont été élaborés et l'appel d'offre lancé. Suivant les exigences des procédures de la Banque Mondiale, partenaire d'appui, ce processus de sélection du consultant devrait s'achever avant la fin de l'année et les travaux de révision de la base de données pourront ainsi s'effectuer au premier semestre 2013.

En vue de se doter d'un cadre de renforcement des capacités en suivi-évaluation, un Plan quadriennal 2011-2014 de renforcement des capacités a été élaboré en 2011. Ce plan planifie les différentes actions à mener pour renforcer les capacités des acteurs pour un meilleur suivi évaluation du plan de Convergence. En termes de formation proprement dite, un atelier de formation des Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC a été organisé en novembre 2011 sur la planification et le suivi évaluation axés sur les résultats.

Dans le cadre du fonctionnement pérenne du système de suivi évaluation, des rapports périodiques (notes de synthèses trimestrielles, rapports annuels) ont été dressés et le tableau de bord de suivi de plans de travail annuels développé. Ce tableau de bord permet de renseigner mensuellement l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de travail annuel du Secrétariat Exécutif.

1.2 Le processus de révision du Plan de Convergence de la COMIFAC est en cours

Adopté en février 2005, le Plan de Convergence couvre les différents domaines du secteur forêts et environnement. Du fait des mutations dudit secteur et l'émergence des thématiques émergentes comme la Réduction des Emissions issues de la Dégradation et la

Déforestation (REDD+) et le changement climatique, les Ministres en charge des forêts et de l'Environnement de la COMIFAC ont instruit le Secrétariat Exécutif de procéder à la révision du Plan de Convergence. Démarré en 2010, le processus de recrutement des consultants pour la

révision de ce Plan de Convergence s'est poursuivie en 2011 et 2012. Compte tenu des exigences de la BAD qui appuie ce processus à travers le PACEBCo, le processus de recrutement a été relancé à plusieurs reprises. La dernière relance

pour le recrutement des consultants nationaux dans chaque pays membre et d'un consultant sous-régional a eu lieu en septembre 2012 et il est envisagé de finaliser ce processus de recrutement avant la fin de l'année.

1.3 La COMIFAC évalue la mise en œuvre du Plan d'opérations triennal 2009-2011 de son Plan de Convergence

En 2011, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a démarré le processus d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'opérations triennal 2009-2011 du Plan de Convergence. Ce processus qui bénéficie de l'appui de la Coopération technique allemande (GIZ) s'est poursuivi en 2012 et a permis de mobiliser une équipe d'experts consultants régionaux. Ceux-ci ont procédé d'août à octobre 2012 à l'évaluation des performances de la mise en œuvre du Plan de Convergence pour la période considérée (2009-2011). Les conclusions de ladite étude ont été validées les 22 et 23 octobre 2012 au cours d'un atelier sous-régional auquel ont pris part les acteurs régionaux et nationaux impliqués dans le secteur forêts et environnement.

S'agissant du niveau sous-régional plus particulièrement, la synthèse de l'évaluation basée sur la mesure des indicateurs de performance du Plan de Convergence et par axe stratégique montre que des avancées ont été accomplies par rapport à l'année 2008 avec des résultats satisfaisants atteints à certains axes stratégiques tandis que l'on observe un faible niveau de réalisation dans d'autres axes.

Aussi, une enquête sur la perception du Plan d'opérations triennal du Plan de Convergence (POPC) et du Plan de Convergence a-t-elle été réalisée par la mission d'évaluation, de même qu'a été présenté, un état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de

l'évaluation du plan d'opérations triennal 2006-2008.

De manière générale, la mission d'évaluation a fait quelques constats parmi lesquels, il ressort que : (i) la plupart des recommandations formulées en 2008 reste d'actualité en 2012 ; (ii) le niveau d'appropriation du POPC reste encore faible, la plupart des pays n'ayant pas procédé à une déclinaison nationale ; (iii) le relation entre la COMIFAC et la CEEAC n'est pas suffisamment lisible et ne favorise pas le processus de mise en œuvre du POPC ; (iv) la nécessité d'inscription des priorités régionales dans les planifications et programmes nationaux ; (v) tous les pays sont engagés dans les processus de réforme de leurs outils de gestion forestière et s'engagent dans la réforme profonde de leur processus de planification en ciblant la croissance et l'emploi ; (vi) l'éparpillement des structures d'appui au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, des organisations et des programmes régionaux nuit à l'efficacité de la coordination du POPC ; (vii) plusieurs fonds verts se mettent en place à partir des recettes pétrolières.

Suite à tous ces constats, de nouveaux thèmes et défis à prendre en compte pour le prochain Plan de Convergence ont été proposés. Enfin, des recommandations ont été formulées sur le Plan de Convergence, pour le prochain Plan d'opérations triennal, de même que pour les Coordinations Nationales COMIFAC et pour la mise en œuvre.

1.4 Les partenaires appuient la planification et la mise en œuvre des activités annuelles du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif procède en début de chaque année à la programmation annuelle de ses activités. Cet exercice bénéficie de l'appui de ses partenaires traditionnels. C'est ainsi qu'en février 2011 et janvier 2012, se sont tenus respectivement à Kribi et à Mbalmayo (Cameroun), les ateliers de planification opérationnelle des activités du Secrétariat Exécutif, avec l'appui de la GIZ. Comme il est de tradition, ces ateliers ont regroupé des partenaires au développement apportant un appui institutionnel ou

organisationnel à la COMIFAC, et quelques organisations qui contribuent à la mise en œuvre du Plan de Convergence. Aussi, ont-ils permis d'élaborer les Plans de Travail Annuels (PTA) 2011 et 2012 du Secrétariat Exécutif dont les budgets globaux étaient estimés respectivement à 4 milliards et 3,5 milliards de FCFA.

Ces PTA découlent en effet du plan d'actions biennal 2011-2012 adopté en novembre 2010 par le Conseil des Ministres de la COMIFAC à Kinshasa. Pour ce qui est du PTA

2012, son élaboration a reposé sur une matrice de planification conçue suivant l'approche axée sur les résultats. Pour faciliter le suivi des activités, un chronogramme conçu sous le format Excel a été développé par le Secrétariat Exécutif. Ce

chronogramme indique le niveau d'avancement des activités planifiées de même que le taux d'atteinte de résultats et les difficultés liées à la mise en œuvre de certaines activités.

1.5 Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC en visite de travail dans les pays de la sous-région

Dans le cadre des activités de sensibilisation auprès des pays membres de la COMIFAC, le Secrétaire Exécutif accompagné parfois du Secrétaire Exécutif Adjoint ou du Directeur Administratif et Financier a effectué au cours des deux dernières années, des missions de travail dans plusieurs pays (Burundi, Rwanda, Guinée Equatoriale, Tchad, RCA, Gabon, République

RDC et Congo). Au cours de ces missions, des échanges ont eu lieu avec le Président en exercice de la COMIFAC et les autorités en charge des forêts et de l'environnement de ces pays portant notamment sur les contributions au fonctionnement de la COMIFAC, les initiatives sous-régionales en cours et autres sujets d'intérêt pour les pays .

2. Communication-Concertation sous-régionale et Renforcement des Capacités

Résultat : Tous les acteurs sont régulièrement informés et formés sur la dynamique internationale et sous-régionale en matière forestière et environnementale

2.1 La COMIFAC révisé et met en œuvre son plan de communication

La COMIFAC est dotée depuis trois ans d'un plan de communication. En vue d'actualiser ledit plan et l'adapter à l'évolution du paysage institutionnel sous-régional, une relecture de ce plan a été effectuée. Ainsi, le plan de communication révisé a été validé en août 2011 et couvre la période 2011-2013. Les activités menées au cours des deux années écoulées dans le cadre de ce plan révisé ont porté pour l'essentiel sur la réalisation de la charte graphique de la COMIFAC, la révision du logo de la COMIFAC,

la publication de trois bulletins d'information, l'actualisation du site web, le démarrage du processus pour la création d'un portail web et la création d'une page Facebook COMIFAC.

En dépit des résultats satisfaisants obtenus, il convient de noter les limites des moyens du Secrétariat Exécutif pour mener à bien toutes les réalisations prévues dans le cadre de ce plan.

Développement d'une plateforme électronique de communication entre le Secrétariat Exécutif et les Coordinateurs Nationaux COMIFAC

En 2011, le Secrétariat Exécutif a développé une plate-forme électronique de communication comprenant le staff du Secrétariat Exécutif, de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo), et les Coordinateurs Nationaux. Cette plate-forme de communication aujourd'hui fonctionnelle a été conçue en ligne sous le programme Lync Microsoft. Ce réseau d'échanges permet ainsi de faciliter plus efficacement la communication entre le personnel du Secrétariat Exécutif, des Coordinations Nationales COMIFAC (CNC) et le staff de l'Unité

de Gestion du PACEBCo. Parmi ces multiples fonctions, figurent également la circulation des informations, la tenue des débats interactifs et l'organisation des forums de discussion virtuels sur des thématiques d'intérêt pour la sous-région.

De même, la Communication avec les CNC s'est encore renforcée avec la dotation en supports de communication aux CNC lors de la réunion de concertations des CNC tenue à Yaoundé du 24 au 26 octobre 2012.

Construction du Portail Web de la COMIFAC

Le site web de la COMIFAC est devenu au fil des années un véritable outil de communication permettant aujourd'hui de combler le déficit de communication en matière de conservation et de gestion durable des forêts au niveau national et sous régional. A travers ce site web internet (www.comifac.org), l'essentiel des informations sur l'institution et ses activités sont régulièrement mises à jour.

Améliorer la qualité de ce site et accroître la visibilité de la COMIFAC via cet outil de communication sont les soucis permanents du Secrétariat Exécutif. C'est pour cela qu'il a été envisagé de refondre ledit site en vue de développer un portail web plus intégré pour faciliter les échanges entre la COMIFAC et les différents acteurs concernés par la mise en œuvre du Plan de Convergence, d'une part, et d'autre part, mettre à la disposition du grand public et des

autres acteurs, la gamme d'informations générées dans le secteur forêts et environnement. Il s'agit de doter la COMIFAC d'un système de communication intégré et dynamique prenant en compte les initiatives existantes, de même que des outils modernes, capables de fournir une chaîne de publications en ligne sécurisée, et de structurer le contenu avec les forums de discussion, les blogs, etc.

Cette opération a démarré en 2011 avec la mise en place d'un comité ad hoc pour conduire le processus, et la finalisation en cours du processus de recrutement du consultant chargé de développer le portail web de la COMIFAC. L'activité bénéficie des appuis du Fonds pour l'Environnement Mondiale (FEM) et de la Banque Mondiale à travers le Projet de Moyenne Taille (MSP).

Edition de trois numéros du bulletin d'information

La COMIFAC a publié en 2011, les 9^{ème} et 10^{ème} numéros de son bulletin d'information COMIFAC News. Le choix des thématiques du bulletin de ces deux publications n'ont pas été le fait du hasard puisqu'elles ont émané des actualités majeures ayant marqué l'année 2011. Il s'agit pour le neuvième numéro de la dynamique de la gouvernance forestière en Afrique Centrale. Il a abordé plus spécifiquement le point sur l'état d'avancement du processus « Application des Réglementations forestières, Gouvernance et Échanges commerciaux » (FLEGT) dans la sous-région, ainsi que le partenariat multi-acteurs pour la promotion de la certification forestière dans le bassin du Congo.

En ce qui concerne le dixième numéro, celui-ci s'est focalisé sur la dégradation des terres en Afrique Centrale, les causes, les défis et les conséquences au plan économique, social et

environnemental, ainsi que les efforts menés par les pays de la sous-région pour éradiquer ce fléau. La publication du bulletin COMIFAC News bénéficie de l'appui des ressources du PACEBCo.

En juin 2012, la COMIFAC a publié un bulletin d'information entièrement dédié au bilan de la mise en œuvre de l'Agenda 21 en Afrique centrale. Ce numéro spécial aborde diverses thématiques parmi lesquelles le renforcement institutionnel dans le secteur forêts et environnement en Afrique centrale 20 ans après Rio, la mise en œuvre des Conventions de Rio, les enjeux et perspectives de la gouvernance forestière en Afrique centrale dans le contexte de la contribution des forêts à l'économie verte, le développement de l'économie verte dans la réduction de la pauvreté dans les Etats membres de la Communauté Économique de l'Afrique Centrale, etc.

Production et diffusion de supports de communication sur la COMIFAC

De nombreux supports de communication ont été produits et diffusés en 2011 et 2012 par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Il s'agit notamment des oriflammes, des dépliants sur la COMIFAC et sur les projets/programmes sous-régionaux en versions française et Anglaise, des dépliants sur l'Année internationale des forêts 2011, des posters pour la sensibilisation dans le cadre du microprojet Trinational de la Sangha (TNS) financé par la Belgique, une brochure sur le bilan des expériences de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et leur

contribution à la mise en œuvre de l'Agenda 21, etc. En plus de ces supports documentaires, des tee-shirts ont été également confectionnées avec le logo COMIFAC. Tous ces supports de communication ont été largement distribués auprès des pays, ou à travers des rencontres régionales et internationales, des événements parallèles, ou encore remis aux personnes qui visitent les locaux du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à Yaoundé.

Cette activité devrait être poursuivie en 2013, car celle-ci rentre dans le cadre de la mise en

œuvre du Plan de communication 2011-2013 révisé en 2011.

Réalisation d'un film documentaire sur la COMIFAC

Un film documentaire sur la COMIFAC a été réalisé et diffusé par la chaîne de télévision internationale TV 5 en 2011. Le tournage de ce film et sa diffusion via l'émission WARI a été possible grâce au partenariat établi entre la CEEAC et TV5. Ce film documentaire a certes

contribué à améliorer la visibilité de la COMIFAC. Aussi, dans le cadre de la Conférence de Rio+20 tenue en juin 2012 au Brésil, un film documentaire a-t-il été réalisé grâce aux appuis de la BAD via le PACEBCo. Ce film a été largement diffusé lors de ladite Conférence.

Réalisation de la nouvelle identité visuelle de la COMIFAC

En vue de la revalorisation de son image, la COMIFAC s'est dotée en fin 2011, d'une nouvelle charte graphique et d'un logo révisé. Ladite charte graphique et le logo révisé qui ont été diffusés auprès des pays et aux partenaires, s'appliquent

ainsi à tous les supports de communication de la COMIFAC tels que les lettres, les notes, les décisions, les rapports d'activités, les publications, le site/portail web, etc.

2.2 Des concertations sous-régionales sont organisées et des positions communes formulées

Les années 2011 et 2012 ont été marquées par plusieurs rencontres internationales où les questions liées aux enjeux environnementaux ont été âprement discutées. Présente à ces discussions, les pays membres de la COMIFAC, ont défendu leurs positions en vue d'influencer les décisions devant engager l'avenir de la planète.

Ces positions sont issues des concertations sous-régionales organisées par le Secrétariat Exécutif avec l'appui des partenaires. C'est ainsi qu'au cours de ces années, des réunions de différents groupes de travail thématiques sous-régionaux se sont tenues.

Concertations du GTBAC et contributions à la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique

Au cours des deux années écoulées, le Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) a été très impliqué dans la préparation des pays de la COMIFAC à leur participation au dialogue international sur la conservation de la biodiversité. Cinq réunions du groupe de travail ont été ainsi organisées. Il s'agit précisément de :

la douzième réunion tenue à Douala du 1er au 4 mars 2011, organisée par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Au terme de cette réunion, il a été mis en place un sous-groupe de travail sur les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) au sein du GTBAC. Outre la création dudit sous-groupe de travail, cette réunion a permis entre autres de discuter des modalités de la mise en œuvre de la stratégie régionale APA des pays de la COMIFAC. Parmi les recommandations formulées à l'issue des travaux, les experts ont encouragé les pays de la COMIFAC à prendre les mesures nécessaires pour la signature du protocole de Nagoya sur APA et l'internalisation du nouveau Plan Stratégique 2011-2020 Biodiversité dans les politiques et les stratégies nationales.

- la treizième réunion du GTBAC tenue du 13 au 17 décembre 2011 à Douala et qui a permis d'examiner les conclusions de l'évaluation de la mise en œuvre des stratégies et plans d'actions nationaux sur la biodiversité en Afrique Centrale (SPANB) et des quatrièmes rapports nationaux de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).
- La quatorzième réunion du GTBAC tenue du 29 au 30 mai 2012 à Douala. Au cours de cette session, la nouvelle équipe d'animation du groupe notamment le Pilote et le co-Pilote ont été officiellement installés par le Secrétaire Exécutif. Aussi, a été recommandé la nécessité d'identifier les besoins en capacités des pays et de la région pour saisir les opportunités offertes par la Plate-forme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services des Ecosystèmes (IPBES) d'une part, et d'autre part, l'inscription de l'IPBES comme point à l'ordre du jour pour l'identification des partenaires clés qui vont accompagner la sous région et les pays dans le processus;
- la quinzième réunion tenue du 11 au 15 septembre 2012 à Libreville. Celle-ci a permis aux pays membres de la COMIFAC de formuler

des positions communes sur les enjeux relatifs à la sixième réunion de la Conférence des Parties siégeant en qualité de réunion des Parties (CdP-RdP 6) au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et à la 11ème conférence des parties à la CDB prévues respectivement du 01 au 05 octobre 2012 et du 08 au 19 octobre 2012 à Hyderabad (Inde). Parmi les recommandations formulées à l'endroit de la COMIFAC à l'issue de la réunion, figurent :

- la production d'un outil à l'attention des décideurs pour estimer la valeur économique de la biodiversité et des services écosystémiques en vue d'intégrer dans les systèmes de comptabilité nationaux le point 2 de la Cible 2 des Objectifs d'Aichi;
- l'identification en collaboration avec la FAO, des initiatives en faveur d'un Side-Event à Hyderabad en y incluant la sensibilisation des

décideurs sur la valeur économique de la biodiversité et les services écosystémiques.

- la tenue de deux réunions du sous-groupe de travail PFNL au sein du GTBAC respectivement à Boali (RCA) du 25 au 28 juillet 2011 et à Brazzaville (Congo) du 11 au 13 avril 2012 avec l'appui financier et technique de la FAO. La réunion de Boali a permis de présenter et capitaliser les expériences issues des initiatives portant sur le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique centrale, alors que celle de Brazzaville a recommandé à la COMIFAC d'exhorter les Etats à élaborer les politiques, stratégies et cadres juridique et institutionnel sur les PFNL qui prennent en compte le droit à une alimentation adéquate.

Concertations du Groupe de travail Climat d'Afrique Centrale (GTCAC) et contributions aux négociations internationales sur les changements climatiques

L'Afrique Centrale à l'instar des autres régions de la planète s'est mobilisée pour participer aux négociations internationales sur le Climat. Il s'agit notamment de la 16^{ème} conférence des parties à la convention de décembre 2011 à Cancun (Mexique), de la 17^{ème} conférence des parties à la convention de Durban (Afrique du Sud) et des réunions intersessionnelles en 2011 et 2012.

En vue de la participation des négociateurs de la sous-région à ces rencontres internationales, des réunions préparatoires des Points Focaux climat ont été régulièrement organisées. C'est le cas de la réunion organisée les 17 et 18 novembre 2011 à Brazzaville, en prélude à la COP 17 Climat. Aussi, des réunions préparatoires sont-elles organisées lors des sessions ministérielles pour

élaborer les projets de déclarations sur la position commune des pays de l'Afrique Centrale sur les enjeux des négociations futures. De telles réunions se sont tenues lors de la Conférence extraordinaire du Conseil des ministres de la COMIFAC du 16 au 18 mai 2011 à Kinshasa et lors de la session extraordinaire des Ministres en charge de l'Environnement et des Forêts du 16 au 18 juin 2012 à N'Djamena (Tchad).

De même, un atelier sous-régional sur le décryptage des résultats de cette 17^{ème} COP réunissant les Points Focaux Climat et organisé par le Secrétariat Exécutif s'est tenu les 15 et 16 mars 2012 à Bangui en République Centrafricaine en marge de l'atelier de lancement du projet régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+.

Concertations du Groupe de travail de la Convention sur la lutte contre la désertification d'Afrique Centrale (GTCCD-AC)

La COMIFAC a été très active dans la préparation de l'Afrique Centrale en vue de sa participation à la neuvième réunion du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification (CRIC) tenu du 21 au 25 février 2011, et à la dixième COP à la Convention des nations unies sur la lutte contre la désertification (CCD) tenue en octobre 2011. C'est ainsi que trois réunions de concertation et de renforcement des capacités du groupe de travail CCD ont été tenues à cet effet. Il s'agit des rencontres suivantes :

- la troisième réunion du groupe de travail tenue les 20 et 21 janvier 2011 à Kigali. Cette réunion a été conjointement organisée par la COMIFAC, la CEEAC et le Gouvernement Rwandais avec l'appui des partenaires (Mécanisme Mondial CCD et GIZ). Celle-ci a permis d'adopter la feuille de route 2011 du groupe de travail, ainsi que la préparation du neuvième CRIC tenu à Bonn. Ladite réunion a été précédée les 17 et 18 janvier de l'atelier d'échange de connaissances et de renforcement des capacités sur « les possibilités d'investissement pour la gestion durable des terres grâce aux mécanismes de

financement associés au changement climatique en Afrique Centrale ».

- l'atelier sous-régional de renforcement des capacités des points focaux nationaux de la CCD organisé par la COMIFAC et la CEEAC à Bujumbura du 14 au 17 Juin 2011, en collaboration avec le Gouvernement Burundais et la GIZ. Cet atelier avait pour objectif de renforcer les capacités des Points Focaux Nationaux CCD pour l'alignement des Plans d'Actions Nationaux (PAN) LCD sur la Stratégie décennale (2008-2018) de la Convention, afin de leur permettre de démarrer ce processus avant la prochaine COP tenue en octobre 2011 à Changwon (Corée du Sud). Une feuille de route générique pour l'alignement des PAN LCD sur ladite stratégie a été adoptée à la fin de la réunion.
- la quatrième réunion du GTCCD-AC tenue du 17 au 19 août 2011 à Douala pour le suivi de la

mise en œuvre de la CCD. Cette réunion préparatoire à la dixième COP CCD avait pour objectif d'adopter les positions communes sur les enjeux de la COP. Celle-ci a permis entre autres de désigner les négociateurs de la sous-région et d'examiner le cadre synoptique d'échange d'informations sur la mise en œuvre de la CCD entre les acteurs clés en Afrique centrale.

- la cinquième réunion du GTCCD tenue du 18 au 20 avril 2012 à Bangui (RCA) sur le décryptage des décisions de la COP-10 à la convention. Elle a ainsi permis de passer en revue les décisions de la conférence de parties pour leur internalisation au niveau des pays et de la sous-région, d'évaluer l'état d'avancement du processus d'alignement des plans d'action nationaux, d'évaluation le niveau de mise en œuvre de la feuille de route 2011 et enfin d'élaborer la feuille de route 2012 du GTCCD.

Un Groupe de travail Gouvernance forestière d'Afrique Centrale en cours de création

La gouvernance forestière fait partie des priorités du plan de travail annuel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. En effet, l'institution soutient la bonne gouvernance et l'identifie comme élément-clé pour un développement durable et comme composante essentielle de la lutte contre la pauvreté. Pour cela, des liens forts sont établis entre les différents axes dans le plan de convergence et la gouvernance forestière.

Pour relever ce défi, le Secrétariat Exécutif a mis en place dès 2006 une Task Force sur les questions AFLEG-FLEGT. L'évaluation de cette entité en 2008 a montré ses limites au plan organisationnel et fonctionnel. Il a été ainsi recommandé de restructurer un tel groupe en lui conférant une certaine souplesse dans son organisation et lui assignant des missions précises.

C'est dans cette optique que le Secrétariat Exécutif a relancé dès mai 2011 des réflexions pour la mise sur pied d'un groupe de travail sur la gouvernance forestière en Afrique Centrale. Un consultant a été commis à cet effet pour proposer des thèmes prioritaires et les modalités

d'organisation et de fonctionnement d'un tel groupe au sein de la COMIFAC. Une réunion de restitution de la note conceptuelle sur la création de ce groupe de travail a eu lieu le 11 octobre à Yaoundé.

Au terme des travaux, les objectifs du groupe ont été clarifiés, de même que les modalités pour sa mise en place, son fonctionnement et sa composition. Les sous-groupes thématiques ainsi retenus pour ce groupe de travail sont : (i) Légalité/Flux transfrontalier ; (ii) Aménagement/Certification; (iii) Schéma d'utilisation des terres forestières.

Suite à ces assises, un comité ad hoc a été mis sur pied par le Secrétariat Exécutif en décembre 2011, pour proposer une note de cadrage sur l'organisation et le fonctionnement des sous-groupes thématiques. Il est attendu que les membres de ce comité ad hoc animent les différents sous-groupes du groupe de travail Gouvernance et qu'un atelier de lancement dudit groupe se tiennent avant la fin de l'année 2012.

2.3 Cellule régionale OFAC : l'Observatoire s'opérationnalise et s'élargit à l'ensemble des pays de l'espace COMIFAC

Par sa décision N° 002/COMIFAC/Pr/CM/CO.ORG/VI/11 du 25 janvier 2011, le Président en exercice de la COMIFAC a rendu exécutoire la résolution 15.j du Conseil Ordinaire des Ministres de novembre 2010 portant adoption du dispositif institutionnel de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale

(OFAC). Cette décision a également mis en place la Cellule de coordination de l'OFAC basée au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et chargée de la coordination de l'observatoire régional, des relations avec les observatoires nationaux et de la collaboration avec l'Observatoire Satellitale des

Forêts d'Afrique Centrale (OSFAC) et l'ensemble des partenaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette décision, le Secrétariat Exécutif a mené des actions en 2011 visant à mettre en place et à opérationnaliser l'observatoire pour la phase de transition d'ici 2013. C'est ainsi qu'un Expert forestier recruté par Forêt Ressources Management/FRM (France) dans le cadre du projet CEOFAC a été mis à la disposition du Secrétariat Exécutif à Yaoundé. Aussi, le Secrétariat Exécutif a-t-il supervisé les consultations devant aboutir à la signature d'une Convention de collaboration entre la CEEAC et l'OFAC relative à l'opérationnalisation de la cellule de coordination OFAC ; ceci dans le cadre de l'appui financier du PACEBCo.

Publication et diffusion du troisième rapport « État des Forêts du bassin du Congo » (EDF 2010)

Après la publication de deux rapports sur « l'État des Forêts du bassin du Congo » respectivement en 2006 et 2008, l'Afrique Centrale a finalisé en 2011 son troisième rapport EDF 2010. Ce rapport publié en versions française et anglaise a été officiellement présenté au cours d'une cérémonie de vernissage tenue le 1^{er} mars 2012 à Douala en marge de la 10^{ème} réunion des partenaires du PFBC.

Ce rapport qui a pour vocation de suivre la dynamique de conservation et de gestion du massif forestier de la sous-région, vient renforcer la connaissance des pays d'Afrique Centrale sur l'état de leurs écosystèmes forestiers, ceci afin de mieux définir leurs stratégies d'intervention. Son

Les activités menées par la Cellule régionale OFAC avec l'appui du Secrétariat Exécutif ont porté sur l'appui à la finalisation de l'ouvrage « État des Forêts » 2010. De même, des missions ont été effectuées au Burundi, en Guinée Equatoriale, au Rwanda et au Tchad en vue de constituer les équipes nationales OFAC de ces pays nouvellement intégrés comme membres de l'Observatoire.

Les missions menées dans les pays par l'expert sous-régional ont permis d'une part, de mettre sur pied lesdites équipes nationales ; et d'autre part, de signer des protocoles d'accord pour la collecte et l'encodage des données entre ces pays et l'OFAC, dotant ainsi ces pays d'une fenêtre sur le site web de l'Observatoire.

édition s'est faite suivant un processus participatif et sur la base des contributions multi-bailleurs.

Ainsi, après la collecte des données par les groupes nationaux dans les pays, tous travaillant au sein des administrations publiques en charge des forêts, les données collectées (périodes 2008 et 2009) ont fait l'objet d'une validation au cours d'ateliers nationaux auxquels ont participé les responsables des administrations publiques, des représentants des ONG environnementales, du secteur privé et des projets de développement. Un atelier sous-régional de validation dudit rapport a été organisé à Douala (Cameroun) du 29 au 30 mars 2011.

Révision des indicateurs de l'OFAC et formation des correspondants nationaux sur la collecte et l'encodage des données

La COMIFAC a organisé du 11 au 13 juin 2012 à Yaoundé, l'atelier sous-régional de révision des indicateurs de l'OFAC. Cet atelier visait l'accroissement de l'efficacité de l'OFAC afin de permettre à la sous-région et à ses partenaires de disposer des outils essentiels de pilotage et de partage des connaissances pour une meilleure gouvernance et une gestion durable des

écosystèmes forestiers. L'atelier de Yaoundé a permis de reformuler certains indicateurs ou de prendre en compte ceux de la FAO FRA et de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT). Il a été suivi d'une session de formation des correspondants nationaux OFAC sur la collecte et l'encodage des données OFAC auxquels se sont joints les points focaux FRA et OIBT.

Lancement du processus d'élaboration du rapport sur l'état des forêts, édition 2012

Le processus d'élaboration du rapport sur l'état des forêts 2012 a commencé. En effet, sur la base des thématiques et chapitres proposés par les participants à l'atelier de validation du rapport EDF 2010 de mars 2011, le sommaire du rapport EDF 2012 a été élaboré par la coordination de l'OFAC. Ce sommaire a ensuite été enrichi par les

parties prenantes, consolidé et validé par le Secrétariat Exécutif. La rédaction des chapitres par différents contributeurs est en cours et il est prévu l'organisation d'un atelier sous-régional de validation dudit rapport au premier semestre 2013.

2.4 Renforcement des capacités des Coordinations Nationales COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a entrepris de relancer le processus de renforcement des capacités des Coordinations Nationales COMIFAC dans les Etats membres. En effet, des conclusions de l'audit organisationnel et institutionnel du Secrétariat Exécutif réalisé en 2011, il ressort qu'une collaboration accrue devrait être renforcée entre le Secrétariat Exécutif et les Coordinations Nationales COMIFAC, notamment à travers des actions telles que : (i) l'élaboration d'un programme de réunions entre le Secrétariat Exécutif et les CNC pour faire le point sur l'avancement des programmes nationaux ; (ii) un état des lieux des programmes et planification en cours dans chaque pays ; (iii) des réunions systématiques de travail avec les CNC à chaque visite du Secrétaire Exécutif dans les pays ; et (iv) l'identification avec les CNC des appuis techniques nécessaires pour leur programmation et planification.

Dans le but de mettre en œuvre ces recommandations, une enquête auprès des Coordinations Nationales de tous les pays membres pour établir un état des lieux du fonctionnement des CNC a été effectuée d'octobre

à novembre 2011 avec l'appui de l'Agence Française de Développement et Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (AFD/CIRAD). Suite à cette enquête, le Secrétariat Exécutif et les Coordinations Nationales se sont réunies respectivement du 21 au 24 novembre 2011 à Douala et du 24 au 26 octobre 2012 à Yaoundé au cours des ateliers de concertation et de renforcement des capacités des CNC organisés avec l'appui des partenaires (GIZ, JICA, AFD/CIRAD, ACDI). De manière générale, ces deux ateliers ont permis, d'élaborer et de mettre en œuvre le Plan d'actions de renforcement des capacités des CNC, d'élaborer le PTA 2012 et le plan d'action biennal 2013-2014 des CNC, de développer une plateforme de communication entre les CNC et le Secrétariat Exécutif et de doter les CNC de supports de communication pour renforcer la visibilité de la COMIFAC au niveau national. Ces ateliers ont été suivis par des sessions de formation des CNC sur la gestion de la communication, la planification et le suivi-évaluation.

2.5 Renforcement des capacités organisationnelles et techniques du Secrétariat Exécutif et de la Présidence en exercice de la COMIFAC

Comme toutes institutions, la COMIFAC a besoin des capacités humaines, techniques et organisationnelles suffisantes pour remplir efficacement ses missions. Les ressources humaines, financières et techniques propres dont elle dispose ne lui permettent pas de satisfaire à toutes les sollicitations et attentes portées sur l'institution. Ce constat a motivé plusieurs partenaires à apporter des appuis au Secrétariat Exécutif en 2011 et 2012.

Ces appuis ont été très bénéfiques pour la COMIFAC et ses pays membres puisqu'ils ont été d'un apport considérable dans l'amélioration des conditions de travail au sein du Secrétariat Exécutif d'une part, et d'autre part, dans les réalisations en 2011 et 2012 par l'institution et qui ont contribué à l'atteinte des résultats de la mise en œuvre du Plan de Convergence.

Mise à disposition de trois experts et des assistants techniques expatriés au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif a bénéficié de l'appui de trois experts mobilisés avec les ressources du PACEB Co dans les domaines tels que l'Environnement, la communication et le suivi-évaluation. Aussi, le Secrétariat Exécutif a-t-il bénéficié de l'appui technique des Assistants Techniques mis à disposition par les partenaires

tels que la GIZ, l'AFD/CIRAD, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et l'USFS. Ces experts et assistantes techniques ont contribué à renforcer les capacités techniques du Secrétariat Exécutif dans leur domaine de compétence.

2.6 Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC évalue son personnel

Le Secrétariat Exécutif a démarré en mars 2012, le processus d'évaluation de son personnel technique et d'appui. Cette activité a été inscrite

cette année dans le plan de travail annuel et vise en effet à évaluer les performances du staff du Secrétariat Exécutif, à relever les contraintes liées

à un meilleur déploiement du personnel et à recueillir des propositions pour le renforcement

des capacités.

Octroi des matériels et d'équipements au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif a acquis des équipements informatiques pour son personnel ainsi que les matériels de communication. Il s'agit des ordinateurs et accessoires, des postes de

téléphone muni d'un serveur pour faciliter la communication, ainsi qu'une connexion Internet à haut débit. Ces équipements ont été obtenus avec l'appui des ressources du PACEBCo.

Appui à la formation des cadres des pays et du Secrétariat Exécutif

Grâce aux appuis de l'USFS, de l'Union Européenne (Alliance Mondiale contre le changement climatique) et de la JICA, le Secrétariat Exécutif a envoyé en formation en 2011, trois de ses experts (Etats-Unis et Sénégal) et fait participer à diverses formations dix cadres des ministères en charge des forêts des pays de la

sous-région au Japon. Les domaines de formation portaient sur les thématiques suivantes : (i) la gestion des bassins versants ; (ii) les changements climatiques et leur intégration dans la planification et la budgétisation ; (iii) la REDD+ ; (iv) la préservation des forêts dans les pays autour du bassin du Congo.

Révision du Manuel des procédures administratives, financières et comptables du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

La COMIFAC s'est dotée d'un nouveau manuel de procédures administratives, comptables et financières en 2011. Ce manuel élaboré avec l'appui de la Coopération française a été restitué et validé lors d'un atelier tenu le 09 mars 2011 à Yaoundé.

Après son adoption par le Conseil des Ministres de la COMIFAC en mai 2011, le nouveau Manuel des procédures administratives, financières et comptables de la COMIFAC est entré dans sa phase opérationnelle. Ce manuel a

fait l'objet d'une évaluation effectuée en février 2012 en vue de tirer des leçons de l'utilisation de ce manuel et son appropriation effective par le staff du Secrétariat Exécutif. Cet exercice a permis de relever certains ajustements à apporter au manuel en vue d'une meilleure appropriation de celui-ci par tous les experts du Secrétariat Exécutif. Aussi, a-t-il été jugé nécessaire de procéder à un accompagnement (« coaching ») des utilisateurs du manuel de procédures.

Publication des rapports annuels d'activités 2010 et 2011 de la COMIFAC

La COMIFAC a édité et publié ses rapports annuels d'activités pour les années 2010 et 2011. Ces rapports présentent une vue d'ensemble des nombreuses réalisations effectuées dans le secteur forêts et environnement par l'institution

respectivement en 2010 et 2011 dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Convergence, et ce, en dépit des difficultés d'ordre financier et celles liées à la faible capacité en ressources humaines dont elle est confrontée.

2.7 Appui au fonctionnement des organes de la CEFDHAC et aux réseaux affiliés

Dans la perspective de poursuivre l'opérationnalisation de ses organes, la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) a renforcé ses

partenariats au cours de ces deux années écoulées, tenu les réunions de son comité de pilotage et poursuivi activement les préparations en vue de l'organisation du 7ème Forum sous-régional.

Tenue des deuxième et troisième Comités de Pilotage de la CEFDHAC

Conformément à ses textes statutaires, la CEFDHAC a tenu les deuxième et troisième réunions de son Comité de pilotage régional, respectivement du 31 mars au 02 avril 2011 à Kigali (Rwanda) et du 27 au 28 mars 2012 à Douala (Cameroun).

S'agissant de la deuxième réunion de ce Comité, celle-ci avait pour objectifs d'évaluer le chemin parcouru depuis Bangui 2009 par les fora

nationaux et les réseaux sous-régionaux membres, de discuter des problèmes récurrents de financements, d'internaliser et de s'approprier les autres initiatives sous-régionales inhérentes à la révision du Plan de Convergence, et enfin d'asseoir les perspectives d'avenir pour une CEFDHAC qui finalise son processus de réforme. A l'issue des assises, la feuille de route élaborée à Bangui a été actualisée.

Pour ce qui est de la troisième réunion du comité de pilotage, celle-ci a eu lieu les 26 et 27 Mars 2012 à Douala. Celle-ci a été couplée avec la première réunion préparatoire du 7^{ème} Forum sous-régional de la CEFDHAC. Ladite réunion a permis de : (i) échanger sur les opportunités de mobilisation des ressources nécessaires (matérielles et humaines) pour la réussite du septième forum de la CEFDHAC ; (ii) discuter sur le projet d'offre technique et financière à soumettre au PACEBCo en vue de la signature d'une convention de partenariat entre la CEEAC et la CEFDHAC ; et (iii) évaluer le niveau de la procédure de consultation pour le choix définitif de l'agence de facilitation de la CEFDHAC.

Suite à cette réunion de Douala, la CEFDHAC a tenu la deuxième réunion préparatoire du 7^{ème} Forum sous-régional les 1^{er} et 02 octobre 2012 à Kigali. Celle-ci Elle a permis notamment de faire le choix des thèmes du forum, d'adopter le programme du Forum et la liste des participants, d'examiner le projet du business plan de la CEFDHAC pour les trois prochaines années à soumettre au forum, d'élaborer une feuille de route jusqu'à la tenue du forum, etc.

Le Secrétariat Exécutif a accompagné le Comité de Pilotage Régional (CPR) dans l'organisation de ces différentes assises à travers des actions de lobbying pour la mobilisation des financements, de concertation pour la préparation des rencontres et la participation à ces rencontres.

La CEFDHAC et l'IUCN scellent des liens de collaboration

Le 09 février 2012, a eu lieu au siège de la COMIFAC à Yaoundé, la signature d'une Convention de collaboration entre la CEFDHAC et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN). Cette cérémonie de signature a été présidée par le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC en présence des partenaires. Ladite Convention définit et circonscrit le cadre formel

de collaboration entre la CEFDHAC et l'IUCN pour des interventions conjointes relatives à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Par cette Convention, l'IUCN a été désignée par la CEFDHAC comme Agence de facilitation intérimaire pour l'accompagner dans ses missions jusqu'à la tenue du septième Forum sous-Régional.

Tenue de l'Assemblée générale du Réseau des Parlementaires (REPAR-CEFDHAC)

Le Secrétariat Exécutif a participé à l'Assemblée Générale du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers et Humides d'Afrique Centrale (REPAR-CEFDHAC) tenue à N'Djamena du 20 au 23 mars 2012. Ces assises avaient pour objectifs de poursuivre la redynamisation du REPAR et favoriser la

construction d'une vision prospective portée par une planification stratégique adaptée. Au nombre de résolutions prises, figurent le renouvellement du bureau, et la mise en œuvre d'une stratégie d'influence à destination des Gouvernements de la sous-région sur le mécanisme de financement durable de la COMIFAC.

Appuis du Secrétariat Exécutif au renforcement du REPALEAC

A la demande de la coordination sous-régionale du Réseau des Populations Autochtones pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC), le Secrétariat Exécutif a organisé du 22 au 23 mars 2012 à Douala un atelier sous-régional de finalisation des textes statutaires, du plan d'action stratégique et la feuille de route 2012 du Réseau. Cet atelier avait aussi pour objectif d'aplanir les divergences au sein de ce réseau, suite à une réunion de juillet 2011 au cours de laquelle un nouveau bureau avait été constitué.

Au terme de cet atelier, un comité technique chargé de préparer et d'organiser l'assemblée générale du réseau a été mis en place. Grâce à la facilitation du Secrétariat Exécutif, une réunion de ce comité technique s'est tenue les 26 et 27 juillet 2012 dans les bureaux du Secrétariat Exécutif. Cette réunion a permis de finaliser le projet des statuts et de règlement intérieur du Réseau, de finaliser et d'adopter le draft du plan d'action stratégique et la feuille de route du réseau.

Tenure foncière et peuples vulnérables du Bassin du Congo : pour un renforcement de la promotion et de la protection des droits des peuples vulnérables

Du 14 au 15 mars 2011, s'est tenu à Impfondo (Congo), l'atelier sous-régional sur la tenure foncière et le droit des populations vulnérables du Bassin du Congo. Sur financement du PACEBCo, cet atelier a été organisé en prélude à la deuxième édition du Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC 2). Il s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la conférence internationale sur la tenure foncière et forestière, tenue à Yaoundé en 2009.

L'objectif général de l'atelier d'Impfondo était d'échanger sur les préoccupations relatives à

la tenure foncière et les droits des populations vulnérables en vue des recommandations qui puissent permettre d'améliorer les politiques et pratiques en la matière dans la sous-région.

Les recommandations formulées par les participants ont porté notamment sur le développement et la mise en place d'une stratégie de communication pour le partage des informations, et le développement d'une stratégie de renforcement des capacités des populations vulnérables.

FIPAC 2 : Les droits des peuples autochtones et les dynamiques de la conservation de la biodiversité au centre des débats

La deuxième édition du FIPAC 2 s'est tenue du 16 au 19 mars 2011 à Impfondo (Congo), sur le thème : « Droit des peuples autochtones et dynamiques de la conservation de la biodiversité dans le bassin du Congo ». Ce forum s'inscrivait en droite ligne de la mise en œuvre des composantes « participation des acteurs/Forum » et « implication des populations locales et autochtones » de l'axe 7 du Plan de Convergence.

Organisé par le gouvernement congolais sous la supervision de la CEEAC et la coordination technique de la COMIFAC, cet événement a connu la participation des représentants de peuples autochtones, des

représentants des gouvernements des pays d'Afrique Centrale et autres acteurs du secteur forêts environnement. Le principal objectif de ce forum était de renforcer les capacités des peuples autochtones, de faciliter le dialogue et les échanges d'expériences entre ces derniers en vue de la conservation de la biodiversité, de la gestion durable des ressources naturelles et du développement durable.

Ainsi, le forum a pris acte de l'Accord portant création du FIPAC et son règlement intérieur. Ces textes ont été transmis à la CEEAC afin qu'elle puisse engager une consultation de ses pays membres pour adoption et signature.

Organisation du séminaire international sur l'évaluation environnementale

La ville de Brazzaville a abrité du 25 au 26 novembre 2010, un séminaire international pour faire le point sur le rôle de l'évaluation environnementale comme outil de promotion de la bonne gouvernance forestière en Afrique Centrale. Ce séminaire a été conjointement organisé par le Secrétariat pour l'Évaluation environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) et l'Association Congolaise pour les Études d'Impacts Environnementaux (ACEIE), sous le parrainage de la COMIFAC. Une série de communications faites par les représentants des administrations en charge de l'environnement des pays de la

COMIFAC, les experts et les scientifiques ont enrichi les travaux de ce séminaire.

Ces communications ont débouché sur des recommandations fortes parmi lesquelles : la promotion de la conception d'un cadre normatif spécifique sur les évaluations environnementales, l'élaboration de manière concertée des directives sur l'évaluation environnementale dans le secteur forestier en tenant compte des autres outils préconisés pour la gestion durable des écosystèmes forestiers, le renforcement des capacités des parties prenantes sur les normes et les procédures d'évaluation environnementale.

Organisation d'un atelier sous-régional de recherche sur les écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale

Du 27 au 28 Février 2012 s'est tenu à Douala, l'atelier « recherche sur les écosystèmes forestiers dans la zone COMIFAC ». Co-organisés par la COMIFAC, le Centre pour la Recherche Forestière Internationale (CIFOR), le CIRAD, et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), cet atelier a réuni les représentants de la communauté scientifique d'Afrique Centrale afin de procéder au diagnostic de la recherche forestière dans l'espace COMIFAC et déterminer les grandes orientations en matière de recherche forestière pour les prochaines années. Il a également permis de discuter des principales thématiques de la recherche sur les écosystèmes forestiers relatifs à l'axe 8 du Plan de Convergence, avec les acteurs clés de la gestion

durable des forêts que sont les pouvoirs publics, les opérateurs privés et la société civile habituellement présents aux réunions du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).

Quelques actions majeures des partenaires ont pu être mises en exergue notamment dans les domaines de la gestion et conservation des forêts, l'environnement et la gestion des paysages, les impacts du commerce et de l'investissement sur les forêts et les populations, la résilience des forêts tropicales, les forêts et les sociétés, etc. Aussi des recommandations ont-elles été formulées.

3. Dialogue international sur les forêts et l'environnement et promotion de la COMIFAC

Résultats :

- Une participation plus large des acteurs à la prise de décisions sur les questions forestières et environnementales est assurée et les positions communes de la sous-région sont défendues au niveau international
- La visibilité de la COMIFAC est assurée au niveau sous-régional et niveau international

Comme dans les années précédentes, la COMIFAC a encore fait parler d'elle en 2011 et 2012, suite à sa participation soutenue lors des événements régionaux et internationaux tenus

dans le secteur forêts et environnement. Comme mentionné plus haut, l'institution a été très présente lors des négociations internationales sur les questions environnementales diverses.

3.1 Participation de la COMIFAC aux rencontres régionales et internationales

Premier Sommet des trois bassins tropicaux : Une déclaration commune est adoptée

Le premier Sommet des trois Bassins forestiers tropicaux de la planète s'est tenu du 30 mai au 3 juin 2011 à Brazzaville. La COMIFAC a contribué à l'organisation de cet événement aux côtés de la CEEAC et du gouvernement du Congo. Cet événement a connu une forte mobilisation de participants comprenant experts, ministres, représentants des organisations de la société civile, des organisations régionales et internationales ainsi que des médias nationaux et internationaux.

Cet événement a été couronné par la tenue du segment de haut niveau regroupant les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays abritant les forêts tropicales dans les trois bassins. Ceux-ci ont adopté une déclaration commune dans laquelle ils acceptent notamment de coopérer pour gérer durablement les écosystèmes forestiers tropicaux desdits bassins, afin de contribuer à la conservation de la biodiversité, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'équilibre écologique global.

La COMIFAC, acteur important dans la réussite de l'organisation du Sommet des trois bassins forestiers tropicaux

De part sa position d'institution politique et technique en charge d'orienter, d'harmoniser et de suivre les politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale, la COMIFAC a activement participé à l'organisation de ce Sommet. Son rôle a été d'assurer la facilitation, la sensibilisation et la mobilisation des différents acteurs dans l'organisation du Sommet.

De même, la COMIFAC a-t-elle contribué à la finalisation des documents techniques de cette rencontre. Elle a aussi contribué à la sensibilisation de ses pays membres et facilité leur participation. En plus des différents correspondances et contacts entrepris par le Secrétariat Exécutif vers les pays membres de la COMIFAC, une réunion extraordinaire des Ministres de la COMIFAC a été organisée à Kinshasa en mi-mai 2011 pour discuter entre autres des documents du Sommet.

Il convient également de préciser que la COMIFAC a soutenu le Gouvernement congolais dans le plaidoyer mené auprès des pays d'Afrique Centrale, d'Asie du Sud-est et d'Amérique. Ainsi, le Secrétariat Exécutif a fait partie de la délégation congolaise ayant effectué des missions au Brésil, en Indonésie, en Malaisie, en Guyane anglaise et à Washington pour mobiliser ces pays et institutions régionales (ACTO, ASEAN) à y prendre part.

Des partenaires au développement ont été aussi mobilisés par la COMIFAC en vue d'apporter leur appui matériel, technique et financier à l'organisation du Sommet.

Au cours dudit Sommet, le Secrétariat Exécutif a animé un stand qui lui a permis d'informer l'opinion public sur ses activités et les efforts consentis en matière de conservation et de gestion durable des forêts.

Participation aux Seizième et dix-septième Conférences des Parties à la Convention Climat

Les seizième et dix-septième Conférences des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont eu lieu respectivement à Cancún (Mexique) du 29 novembre au 11 décembre 2010 et à Durban (Afrique du Sud) du 28 novembre au 9 décembre 2011. Ces conférences ont connu la participation de la COMIFAC et ses pays membres. Comme pour les réunions et conférences antérieures, la sous-région s'est fortement mobilisée pour faire entendre ses positions sur les différents sujets au cours de négociations.

A Cancún plus précisément, les pays de la COMIFAC ont été fortement représentés et leurs positions communes, soutenues par la position africaine ont été défendues pendant les négociations. De manière générale, l'on peut retenir que des avancées vers un accord international sur le climat ont été enregistrées. Il s'agit notamment des accords qui comprennent les décisions au titre des voies de négociations de la Convention et du Protocole de Kyoto, et contiennent des dispositions sur l'adaptation, REDD+, le transfert des technologies, l'atténuation et le fonds vert.

S'agissant de la participation de l'Afrique Centrale à Durban, Une déclaration d'intention conjointe a été adoptée sur la REDD+ dans le bassin du Congo entre les pays de l'Afrique Centrale et les pays partenaires. Aussi, un

événement parallèle a-t-il été organisé conjointement par la COMIFAC et la CEEAC sur le thème : « Développement des initiatives REDD+ et d'adaptation en Afrique centrale : leçons apprises et perspectives ».

Il convient également de noter qu'en prélude à la COP 17 tenue à Durban en 2011, les Points Focaux Climat de la sous-région ont participé aux pourparlers intersessionnels tenus respectivement à Panama City du 1er au 7 octobre 2011, et ceci, en vue d'avancer sur les négociations pour une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto.

La COMIFAC et ses pays membres se préparent activement à la COP 18 à la Convention Climat prévue du 26 novembre au 07 décembre 2012 à Doha au Qatar. Dans ce cadre, l'institution a été présente à la 36^{ème} session des organes subsidiaire de la Convention Climat tenue du 14 au 25 mai 2012 à Bonn et à la deuxième réunion intersessionnelle de négociations de Bangkok du 30 août au 05 septembre 2012. Sa participation à cet événement visait surtout à accompagner les pays de la sous-région dans les négociations. C'est ainsi qu'au cours de cette session, une position commune concertée de l'Afrique Centrale a été préparée et soumise au Secrétariat de la Convention. Par cette position, les pays de la COMIFAC ont réitéré la mise en œuvre du Plan de Bali adopté en 2007.

Participation à la dixième Conférence des parties à la Convention sur la Lutte contre la Désertification (CCD)

Changwon en Corée a abrité du 10 au 21 octobre 2011, la dixième Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification. Les pays de la COMIFAC ont également pris une part active aux travaux. En marge de la Conférence, un

événement parallèle a été organisé le 19 octobre 2011 par la COMIFAC conjointement avec la CEEAC sur le thème « Efforts de l'Afrique centrale pour la mise en œuvre de la Stratégie décennale 2008-2018 de la CNUCLD ».

Participation au FNUF 9 et au lancement de l'Année Internationale des forêts 2011

La neuvième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) s'est tenue à New-York du 24 janvier au 04 février 2011. Ce forum auquel a pris part la COMIFAC avait pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts adopté en 2007 lors de la septième session du FNUF.

Au cours de cette session, un segment de haut niveau s'est tenu. Aussi, a-t-il été procédé au lancement de l'année internationale des forêts 2011. En marge de ladite session, la CEEAC et la COMIFAC ont organisé le 25 Janvier, une session parallèle sur le thème "contribution des forêts au développement durable des pays d'Afrique centrale".

Participation à la conférence de Rio+20 sur le développement durable

Rio de Janeiro (Brésil) a abrité du 20 au 22 juin 2012 la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable. La COMIFAC a activement pris part à cet événement planétaire. En effet, en prélude à cette conférence, elle a organisé en collaboration avec la CEEAC un événement parallèle le 17 juin 2012 pour informer sur les efforts en matière de gestion durable des forêts déployés par les pays de la sous-région et leur contribution à la mise en œuvre de l'Agenda 21.

Aussi, la COMIFAC a-t-elle accompagné ses pays membres dans les réunions de négociations d'une part, et d'autre part, animé un stand d'exposition pour présenter les nombreux produits et publications de l'organisation. Enfin, la

COMIFAC a été accréditée par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) comme observateur aux travaux de la Conférence de Rio + 20 le 15 juin 2012.

Le succès de la participation de la COMIFAC à la Conférence de Rio+20 tient entre autres de la réalisation d'une étude menée sur le bilan des initiatives de gestion durable des forêts de l'espace COMIFAC en lien avec la mise en œuvre de l'Agenda 21. Cette étude a été lancée en avril 2012 par le Secrétariat Exécutif grâce aux ressources du projet MSP/FEM/Banque Mondiale. Les conclusions de ladite étude ont été validées, et une brochure synthèse a été éditée puis, largement diffusée lors de la Conférence.

Participation aux réunions du Partenariat pour les Forêts du bassin du Congo (PFBC)

Les deux années écoulées ont été marquées par l'organisation de plusieurs rencontres du PFBC. Il s'agit de la tenue de la neuvième réunion du comité consultatif régional à Bujumbura les 26 et 27 mai 2011, de la dixième réunion des partenaires à Douala les 1er et 2 mars 2012 et de la quatrième réunion plénière à N'djamena les 20 et 21 septembre 2012.

La COMIFAC (Présidence en exercice, Secrétariat Exécutif, pays membres) a participé activement à ces rencontres au cours desquelles des échanges sur la mise en œuvre du Plan de Convergence ont été effectués et des recommandations formulées.

Participation au Congrès sur les forêts communales d'Afrique Centrale

Yaoundé a abrité du 03 au 06 mai 2011, le Congrès sur les forêts communales d'Afrique Centrale. Placé sous l'égide de la COMIFAC, ce Congrès avait pour objectif de promouvoir la gouvernance des forêts par les collectivités territoriales en Afrique Centrale dans le contexte de la décentralisation et de la lutte contre le changement climatique, conformément au Plan de

Convergence et des engagements de la COP 15 de Copenhague.

En marge dudit Congrès, la COMIFAC a érigé un stand d'exposition avec l'appui des partenaires (GIZ, IUCN, AFD, etc.), pour présenter l'institution et ses réalisations, à travers divers supports (documentaires, audiovisuels, dépliants, posters, etc.).

Participation de la COMIFAC au Comice agropastoral d'Ebolowa (Cameroun)

Le Comice Agropastoral d'Ebolowa au Cameroun s'est tenu du 16 au 22 janvier 2011. Ce Comice est considéré comme le grand rendez-vous des acteurs du monde agropastoral et forestier où ces derniers rivalisent pour montrer leur savoir faire et leurs performances pour le développement rural.

La COMIFAC a pris une part active à cet événement pour davantage informer le grand public sur ses réalisations. Un stand d'exposition a été ainsi érigé sur le site du Comice et était constitué des diverses publications et autres produits de l'institution.

La COMIFAC s'expose au quatrième Salon international de l'entreprise PROMOTE 2011

Le quatrième Salon International de l'Entreprise, PROMOTE 2011 s'est tenu du 03 au 11 décembre 2011 à Yaoundé avec la participation de plus de 1000 exposants. La COMIFAC a été présente à ce salon où elle a érigé un stand avec

l'appui de la GIZ, pour davantage informer le grand public sur ses réalisations.

C'est ainsi que des jeux concours avec distribution des stylos, casquettes et autres supports publicitaires ont été organisés durant l'animation du stand. Aussi, des publications sur

la COMIFAC et ses réalisations et autres produits ont-ils été distribués durant toute la foire.

En marge des expositions, un exposé-débat retransmis en direct sur la chaîne de radio « Radio Environnement » a été organisé avec l'appui de la

facilitation canadienne du PFBC. Plusieurs communications ont ainsi été présentées sur les enjeux et perspectives de l'harmonisation des politiques forestières en Afrique Centrale suivies des débats enrichissants.

3.2 Promotion de la COMIFAC lors des conférences et foires

En plus des événements suscités au cours desquelles, la COMIFAC a organisé des sessions parallèles pour assurer la promotion de l'institution au plan international, d'autres

initiatives ont été menées pour rendre davantage visible l'institution aux niveaux national, sous-régional et international.

3.3 Dialogue entre la République Populaire de Chine et la COMIFAC : le processus est en marche

La COMIFAC est engagée dans le processus visant à établir le dialogue avec la République Populaire de Chine. Ce processus a démarré en 2010 et est conduit avec la facilitation de la Coopération allemande. C'est ainsi qu'en 2012, des contacts ont été pris auprès du PNUE Chine par l'Allemagne en vue du suivi de ce

processus auprès des autorités chinoises. Aussi, une mission en Chine du Président en exercice de la COMIFAC pour discuter avec les autorités chinoises, de la collaboration entre la COMIFAC et ce pays est-elle envisagée dans les prochains mois.

3.4 La COMIFAC célèbre l'année internationale des forêts en Afrique Centrale

L'année 2011 a été décrétée par les Nations Unies « Année internationale des forêts ». A l'échelle de la sous-régionale, un comité de réflexion a été mis sur pied au sein du Secrétariat Exécutif en vue de préparer cet événement. Ce comité a élaboré une feuille de route des activités à mener en 2011. C'est ainsi que le lancement de « l'année » a eu lieu du 03 au 06 mai 2011, en

marge du Congrès sur les forêts d'Afrique Centrale tenu à Yaoundé.

De même, quelques supports de promotion de la COMIFAC tels que les dépliants et l'oriflamme ont été produits et exposés dans un stand érigé en marge du premier Sommet des trois bassins forestiers tropicaux tenu à Brazzaville du 30 mai au 3 juin 2011.

4. Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et Partenariats

Résultats :

- L'harmonisation des interventions menées par les différents acteurs dans la mise en œuvre du Plan de Convergence est assurée
- Des partenariats stratégiques et opérationnels sont développés

4.1 Mise en œuvre et coordination du processus d'harmonisation des politiques forestières

Le Secrétariat Exécutif a poursuivi ses efforts pour assurer l'harmonisation des politiques forestières dans la sous-région. Quelques actions ont été à cet effet initiées ou réalisées. Celles-ci portent sur l'élaboration des directives sous-

régionales sur la réalisation des études d'impact environnemental, l'accompagnement des pays dans l'internalisation des directives et accords signés et la validation des guides pour les plans d'utilisation des terres.

Les Guides pour l'élaboration des plans d'utilisation des terres sont restitués

La COMIFAC a organisé en collaboration avec le Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale (CARPE) et le Service Forestier Américain (USFS), trois ateliers nationaux à Libreville (Gabon), à Kinshasa (RDC), à Douala (Cameroun) respectivement les 17 et 18 avril, les 25 et 26 avril et les 22 et 23 mai 2012. Ces ateliers visaient à présenter les guides sur la planification de l'aménagement du territoire au niveau des paysages COMIFAC/PFBC. Il s'agit spécifiquement des guides suivants :

- Guide pour la planification de l'aménagement intégré des paysages ;
- Guide pour la planification de la gestion des aires protégées ;
- Guide pour la planification des zones de gestion des ressources naturelles à base communautaire ;
- Guide pour la planification des zones extractives.

Au terme desdits ateliers, ces guides ont été validés par les pays. Ces ateliers nationaux ont été précédés par l'organisation de deux sessions de formation des formateurs à l'utilisation desdits guides tenues respectivement du 18 au 23 juillet 2011 à Douala et du 22 au 23 septembre 2011 à Yaoundé. A l'issue de ces formations auxquelles

prenaient part les experts du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et du PACEBCo, des modules de cours pour les formations futures ont été proposées, de même qu'une feuille de route pour la formation des acteurs concernés dans la sous-région.

Il est envisagé la tenue avant la fin de l'année d'un atelier sous-régional de consolidation et validation de ces guides avant leur diffusion dans la sous-région. Ces différents ateliers rentrent dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route élaborée au cours d'un atelier sous-régional d'information et d'échanges d'expériences sur le plan de zonage organisé par la COMIFAC du 19 au 22 Avril 2011 à Douala, en collaboration avec l'USFS, le Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun, l'IUCN et l'appui financier du USAID/CARPE.

Ceux-ci concourent en effet à la mise en œuvre des axes stratégiques 3 et 4 du Plan de Convergence sous-régional. Ces guides ont été élaborés par l'USFS/IP avec l'appui de l'USAID/CARPE. Ceux-ci devront déboucher sur l'élaboration d'une directive sous-régionale sur l'aménagement du territoire forestier.

Adoption du Plan d'Action pour le Renforcement de l'Application des législations nationales sur la faune sauvage

Le Secrétariat Exécutif a organisé les 10 et 11 novembre 2011 à Douala avec l'appui de WWF, TRAFFIC et du Service de la Faune et la Pêche des Etats-Unis (USFWS), l'atelier sous-régional de finalisation et de validation du Plan d'Action 2012-2017 pour le renforcement de

l'Application des Législations Nationales sur la Faune Sauvage (PAPECALF).

Ce plan vise à accroître significativement les efforts d'application de la loi sur la faune sauvage au niveau national et sous-régional, à mettre en œuvre les moyens de dissuasion efficaces contre le

braconnage et le commerce lié, et à accroître et suivre les poursuites judiciaires concernant le braconnage et le commerce illégal de la faune sur toute l'Afrique Centrale d'ici 2017.

Ledit plan d'action a été adopté par le Conseil des Ministres de la COMIFAC lors de leur réunion extraordinaire tenue le 18 juin 2012 à N'Djamena. Aussi, les Ministres ont-ils invité les Etats membres à mettre en place les mécanismes de

coordination de la mise en œuvre dudit Plan en veillant à l'implication étroite de la société civile. Les Ministres ont par ailleurs instruit le Secrétariat Exécutif de créer un sous-groupe de travail sur la faune sauvage et les Aires Protégées au sein du GTBAC, chargé entre autres de suivre la mise en œuvre du Plan d'Action au niveau sous-régional.

4.2 Coordination de la mise en œuvre des programmes et actions concertées sur la conservation de la biodiversité

Appui à la création de nouvelles aires protégées transfrontalières : Le Cameroun et le Tchad ont établi un accord de coopération pour la création de la binationale BSB Yamoussa

Le Cameroun et le Tchad ont procédé en juillet 2011 à Yaoundé (Cameroun) à la signature de l'Accord de coopération pour la création et la gestion de la binationale BSB Yamoussa. Cette Accord de coopération vise la création et la gestion concertée d'un complexe d'aires protégées dans les zones de Sena-Oura au Tchad et de Bouba-Ndjidda au Cameroun en vue de la conservation de la biodiversité. A travers ledit

Accord, les parties s'engagent à coopérer dans la réalisation du présent Accord en conjuguant leurs efforts pour développer une synergie, de façon à préserver la biodiversité, maintenir et développer les services écologiques rendus par l'écosystème, au bénéfice des populations locales vivant dans la zone du complexe. Aussi, ces parties s'engagent-ils à mettre en œuvre un système de gestion en partenariat dans les différents domaines.

Appui à la gestion des aires protégées transfrontalières existantes

❖ Cas du Trinational de la Sangha (TNS) entre le Cameroun, le Congo et la RCA

(i) *Le TNS se dote d'une Brigade trinationale de lutte anti-braconnage*

La vingt-et-unième réunion du Comité Trinational de Planification et d'Exécution (CTPE) du TNS s'est tenue du 27 au 30 Juillet 2011 à Bayanga (RCA). A la suite de cette réunion à laquelle a pris part le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, il a été procédé à l'inauguration

de la Brigade trinationale de lutte antibraconnage dans le TNS à Nyangoute (RCA). Cette brigade constitue une avancée supplémentaire dans la mise en œuvre de l'Accord de coopération portant création du TNS entre les trois pays.

(ii) *Mobilisation de fonds additionnels pour l'appui à la gestion des parcs de Dzanga Sangha et Nouabalé Doki*

Dans le cadre de l'appui à la gestion du TNS, la COMIFAC a mobilisé des fonds additionnels auprès de la Coopération Financière Allemande (KfW). C'est ainsi qu'un Contrat de financement et d'exécution du Projet « Gestion durable des forêts dans le bassin du Congo, Fondation trinational de la Sangha (FTNS) » a été conclu le 20

décembre 2011 entre la COMIFAC, la KfW et la Fondation TNS. Le montant de ce financement s'élève à de 20 millions d'Euros. Il devra permettre d'appuyer la gestion des Parcs Nationaux de Dzanga Sangha en RCA et Nouabalé Doki au Congo

❖ Cas du Trinational Dja-Odzala-Minkebe (TRIDOM) entre le Cameroun, le Congo et le Gabon

La COMIFAC assure la supervision du projet Trinational Dja-Odzala-Minkebe (TRIDOM) intitulé « Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone du Dja-Odzala-Minkébé au Cameroun, Congo et Gabon. Ce

projet est exécuté par l'UNOPS et sa mise en œuvre est assurée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il vise en effet à maintenir les fonctions et la connectivité écologique dans l'espace TRIDOM et à assurer la

conservation à long terme de son système d'aires protégées.

C'est ainsi qu'au cours des deux années écoulées, la COMIFAC a présidé les troisième et quatrième Comité de pilotage dudit projet. S'agissant de la troisième réunion, elle a eu lieu le 25 mars 2011 à Brazzaville. Pour ce qui est de la quatrième réunion, celle-ci s'est tenue les 09 et 10 mai 2012 à Yaoundé. L'un des points clés à l'ordre du jour de ce quatrième comité de pilotage a été l'examen du rapport de la mission de revue à mi-parcours du projet effectuée en mars et avril 2012. Ladite mission a en effet évalué les performances du projet depuis son démarrage et a formulé des recommandations parmi lesquelles la nécessité de la révision d'une part de la liste des biens et services du projet, et d'autre part, le cadre logique. Il convient de souligner que les deux réunions du Comité de pilotage ont été précédées à chaque fois par la réunion du Comité scientifique et technique tenue respectivement du 22 au 23 mars 2011 et du 07 au 08 mai 2012.

❖ En plus de ces réunions, la COMIFAC a conduit une mission conjointe des États

Parties pour la reconnaissance du Point TRIDOM du 27 février au 04 mars 2012. Y ont pris part, les délégations du Cameroun, du Congo, du Gabon et le Secrétariat Exécutif. Les objectifs de la mission étaient de sensibiliser les autorités locales, reconnaître le point TRIDOM et évaluer les modalités d'implantation et de fonctionnement du Poste TRIDOM. Au terme de cette mission, il a été recommandé : (i) que le poste TRIDOM soit implanté au site identifié au Cameroun; (ii) que le commandement du poste TRIDOM soit assuré par le Congo; et (iii) que le ravitaillement du poste TRIDOM soit assuré par le Gabon.

❖ Les autres activités menées dans le cadre du projet TRIDOM sous l'égide de la COMIFAC portent notamment sur : (i) l'atelier de révision du cadre logique du projet ; et (ii) la Cérémonie de remise des équipements de l'Unité de Surveillance et de Lutte Anti-Braconnage des Concessions Forestières de Tala-Tala et Jua-Ikié au Congo.

4.3 Appui à la réforme des institutions sous-régionales partenaires

Les conclusions de l'audit institutionnel et organisationnel du SE COMIFAC, de l'OAB, de l'OCFSA et de l'OAB sont restituées

Le processus de réforme institutionnel et organisationnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et des institutions partenaires de la COMIFAC a été lancé en 2011 avec la réalisation d'un audit institutionnel et organisationnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, de l'Agence Intergouvernementale de Développement des Informations Environnementales (ADIE), de l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique (OCFSA) et de l'Organisation Africaine de Bois (OAB). En effet, ces institutions du Traité de la COMIFAC (ADIE, OAB et OCFSA) sont confrontées à des difficultés multiples. Celles-ci font face aux difficultés d'ordre institutionnel et organisationnel paralysant ainsi leur fonctionnement et leur déploiement sur le terrain. Le Secrétariat Exécutif n'est pas épargné par ces difficultés, puisqu'il fait face aux défis liés à l'insuffisance de coordination des interventions dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Convergence et à l'inadéquation de ses ressources par rapport aux missions assignées.

Le rapport de l'audit a formulé des recommandations pour remédier aux insuffisances constatées. Il s'agit notamment pour le Secrétariat Exécutif de : (i) la poursuite du renforcement

institutionnel ; (ii) la formalisation des relations avec les structures intervenant auprès du Secrétariat Exécutif et dans les actions de coordination des partenaires (iii) la mise en place d'un système de financement autonome ; (iv) la régularisation des arriérés de paiement ; (v) une collaboration accrue avec les coordinations nationales ; (vi) un plus fort ancrage avec les institutions régionales et (v) la formalisation du cadre de collaboration avec la CEEAC. Le rapport propose enfin une feuille de route en vue de la mise en œuvre de ces recommandations. Pour ce qui est de l'OAB, de l'ADIE, et de l'OCFSA, le rapport d'audit a proposé plusieurs scénarii possibles pour le devenir de celles-ci.

Les conclusions de cet audit ont été diffusées auprès des pays et des partenaires. La mise en œuvre des recommandations a démarré en 2011 et s'est poursuivie en 2012. Parmi les actions entreprises, on peut citer :

• Pour l'OCFSA, l'élaboration du plan de réforme et la réalisation de l'audit financier et comptable de l'institution, sous la coordination du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun (Président en exercice). Il est

envisagé à cet effet la tenue d'une session ministérielle des pays membres de l'OCFSA en marge du Conseil des Ministres de la COMIFAC prévu en novembre 2012 ;

- S'agissant de la réforme de l'OAB, une feuille de route a été proposée par le Gabon (pays du

siège) pour faciliter la tenue d'une réunion des ministres des pays membres de l'OAB ;

- Concernant l'ADIE, une mission du Secrétaire Exécutif est prévue en Guinée Equatoriale pour discuter avec les autorités équato-guinéennes du plan de réforme et de la tenue du Conseil d'administration de l'organisation.

4.4 Coordination de la mise en œuvre des projets et programmes sous-régionaux

4.4.1 Le programme régional PACEBCo met en œuvre ses activités

Le Programme d'Appui à la Conservation des Écosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) intervient dans six paysages¹ qui couvrent sept

pays : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo et Rwanda.

¹ Les paysages concernés sont : Trinational Sangha, Lac Télé-Lac Tumba, Maringa-Lopori-Wamba, Maiko-

Tayna-Kahuzi-Biega, Virunga, Monte Alen-Monts de Cristal.

Le PACEBCo et ses composantes

Lancé en septembre 2009, ce programme est cofinancé à hauteur de 37,28 millions d'unités de compte, soit environ 28,53 milliards de Francs CFA par un Don du FAD (Fond Africain pour le Développement) de la Banque Africaine de Développement (BAD) et les contributions de la CEEAC et des partenaires. La COMIFAC assure la coordination technique du Programme alors que la CEEAC en assure la supervision globale.

populations et renforcer les capacités des institutions en charge de la gestion des écosystèmes dans la sous-région.

Le PACEBCo intègre à la fois les enjeux écologiques, sociaux, et économiques et contribue à l'intégration sous-régionale. Il a ainsi pour objectifs d'assurer la régénération des écosystèmes, améliorer les conditions de vie des

Le programme comporte quatre composantes qui s'appuient sur les axes stratégiques 3, 4, 6 et 7 du Plan de convergence de la COMIFAC et sur les plans d'actions nationaux ou régionaux. Il s'agit des composantes suivantes : (i) Renforcement des capacités des institutions du Traité de la COMIFAC; (ii) Gestion durable de la biodiversité et adaptation aux changements climatiques; (iii) Promotion durable du bien-être des populations; (iv) Gestion du programme.

La mission de revue à mi-parcours du programme a été effectuée

Le PACEBCo a poursuivi la mise en œuvre de son Plan de travail et budget annuels en 2011 et 2012. Du 04 au 14 mars 2012, une mission de revue à mi-parcours du programme a été conduite par la BAD. En collaboration avec la CEEAC et la COMIFAC, cette mission a passé en revue les activités des différentes composantes prévues dans le rapport d'évaluation pour en apprécier le niveau d'exécution et la faisabilité par rapport aux attentes des bénéficiaires.

Ladite mission a permis d'examiner toutes les options de redimensionnement des activités du programme afin de dresser une nouvelle liste de biens et services sur laquelle s'appuiera désormais l'Unité de gestion du programme (UGP) pour l'exécution du PACEBCo. Le rapport de la mission a été élaboré et transmis à la BAD pour approbation.

Les réalisations du PACEBCo de 2011 à 2012

S'agissant des réalisations effectuées par le programme au cours des deux années écoulées,

celles-ci comprennent par composantes ci-après les actions suivantes :

1) Composante 1 : Renforcement des capacités des institutions du Traité de la COMIFAC

- La réalisation de l'audit organisationnel et institutionnel du Secrétariat Exécutif de la

- COMIFAC et des institutions du Traité (OAB, ADIE, OCFSA) et la mise en œuvre de ces recommandations ;
- L'élaboration et la mise en œuvre des plans quadriennaux et triennaux de renforcement des capacités de la COMIFAC en communication, législation, changements climatiques et suivi-évaluation;
 - L'appui à l'éducation et à la formation environnementale: attribution de 18 bourses aux étudiants de l'École de Faune de Garoua (Cameroun) et de 14 bourses aux étudiants doctorants de l'École régionale post-universitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT de Kinshasa);
 - L'organisation de l'atelier sous-régional sur la tenure foncière et les droits des populations vulnérables en 2011;
 - L'organisation de l'atelier préparatoire aux négociations internationales climat en 2012;
 - L'actualisation et la mise en œuvre de la stratégie de communication du SE COMIFAC;
 - Le lancement des études et sessions de formation (stratégie sur la recherche forestière, révision du Plan de Convergence, formation des cadres des ministères centraux et provinciaux des pays d'Afrique Centrale) et des sessions de renforcement des capacités des experts en négociations climat ;
 - L'assistance technique de la COMIFAC au Burundi à travers la mise à disposition d'un expert ayant accompagné ce pays dans le processus d'élaboration de la Politique forestière nationale et la révision du Code forestier ;
 - L'élaboration de l'offre technique et financière du projet d'appui à l'opérationnalisation de l'OFAC ;
 - L'élaboration de l'offre technique et financière du projet d'appui à la CEFDHAC et les négociations en vue de la signature de la Convention CEEAC-CEFDHAC.

ii) Composante 2 : Gestion durable de la biodiversité et adaptation aux changements climatiques

Le Volet Gestion durable de la biodiversité de cette composante constitue une partie essentielle de la convention CEEAC-RAPAC, tandis que le volet adaptation aux changements climatiques relève du partenariat avec le CIFOR.

Dans le cadre de la convention CEEAC-RAPAC, il y a eu la signature des contrats et sous-contrats de prestations de services avec les institutions publiques nationales et les ONG et leur mise en œuvre a donné les résultats suivants :

- Sept contrats signés entre le RAPAC et les institutions publiques en charge des aires protégées ou de la gestion des ressources naturelles des pays (Cameroun, Congo, RCA, Gabon, Guinée-équatoriale, RDC, Rwanda);
- Des sous-contrats signés entre les ministères ou les agences nationales en charge des aires protégées et plus de 15 ONG internationales et locales ;
- Parmi les activités qui ont pu donner les premiers résultats rapportés, l'on peut citer : la formation des gardes en suivi écologique et lutte anti-braconnage du segment Cameroun de TNS effectuée par l'École de Faune de Garoua, la formation sur la délimitation par l'Agence

Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) et la Société de Conservation de la Faune (WCS).

- Plusieurs autres activités relatives à l'élaboration des plans d'aménagement des aires protégées, d'élaboration des plans de développement locaux, de négociations des conventions de gestion sont en cours et ont déjà été rapportés par des partenaires comme le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), l'UICN, l'INADES FORMATION, le CAFER ;
- Le recrutement de l'Assistant Technique RAPAC pour le suivi de la convention CEEAC-RAPAC ;

La convention CEEAC-CIFOR porte sur l'adaptation aux changements climatiques à travers le projet « Changement Climatique et Forêts dans le Bassin du Congo : Synergies entre l'Adaptation et l'Atténuation » (COBAM). Dans le cadre de ce projet, les activités réalisées dans la période 2010 – 2012 sont regroupées sous cinq composantes à savoir : la recherche, le dialogue science – politique, les projets pilotes, la formation et la communication. Les acquis de ces cinq composantes sont les suivantes :

Recherche

- Analyse des politiques régionales et nationales relatives à l'adaptation et à la REDD+ dans cinq pays du Bassin du Congo notamment le Cameroun, le Congo, la Guinée équatoriale, la RCA et la RDC;
- Publication des documents de travail sur les politiques et les acteurs d'adaptation et d'atténuation ainsi que les potentialités de synergie en RCA, en Guinée équatoriale et en République du Congo ;
- Etude de caractérisation de la vulnérabilité des populations aux changements climatiques et des stratégies d'adaptation dans cinq des six paysages du PACEBCo à savoir Monte Alén – Mont Cristal, Trinationale de la Sangha, Lac Télé Lac Tumba, Maiko-Tayna-Kahuzi-Biega et Virunga.

Contribution au dialogue Science-politique au niveau régional

- Co-organisation de deux ateliers régionaux sur les changements climatiques, à savoir l'atelier de lancement du projet COBAM en mai 2011 à Douala et le Forest Day Central Africa en marge du sommet des trois bassins à Brazzaville au Congo ;
- Une trentaine de présentations des résultats préliminaires au cours des conférences, fora et ateliers organisés par des organisations partenaires au niveau international, régional et national, parmi lesquels le sommet de Rio de Janeiro, IUFRO/FORNESSA à Nairobi en juin 2012 ; Animation d'un marché virtuel sur l'adaptation et l'atténuation en au cours de l'atelier organisé à Douala 27-28 février 2012 par le PFBC.

Mise en place des projets pilotes en vue d'étudier la faisabilité de la synergie entre l'adaptation et l'atténuation au niveau local :

- Sélection de 5 propositions de projets à la suite d'un processus d'appel à candidatures ;
- Recrutement d'un mentor en charge de la supervision et de la coordination des projets pilotes ;

Formation

- Conception d'un manuel de conception des projets-pilotes d'adaptation au changement climatique et REDD+ (activité en cours) ;

iii) Composante 3 : Promotion durable du bien-être des populations

- L'élaboration du Manuel de procédures du Fonds de Développement Local (FDL);
- La traduction en Espagnol dudit Manuel de procédures en cours de finalisation ;

- Deux sessions de formation des ONGs porteurs de projets tenus sur la conception et montage d'un projet d'adaptation contribuant en même temps au maintien ou au renforcement du stock de carbone, ou des projets REDD+ ayant les potentialités de réduire la vulnérabilité des populations aux perturbations climatiques ; une troisième session de formation est prévue avant la fin d'année 2012 ;

- Atelier MNV. Cet atelier est en cours de préparation. Elle devra se tenir avant la fin de l'année. Il s'agira de la formation d'une cinquantaine d'agents décisionnaires nationaux des processus REDD+ et de la gestion de la biodiversité, des chefs d'Antenne du PACEBCo, des gestionnaires des paysages et des porteurs de projets pilotes COBAM au processus Mesures, Notification, Vérification (MNV) et des échanges sur la possibilité d'intégrer dans le système existant de monitoring de la biodiversité celui du stock de carbone. ;

- Formation continue et échange eu avec des représentants des communautés locales sur les concepts des changements climatiques, des stratégies d'adaptation, la déforestation et la REDD+ dans les 5 sites des projets pilotes ;

- Encadrement d'une dizaine d'étudiants de Master.

Communication :

- Une stratégie de communication, qui allie la nouvelle technologie informatique à des approches plus classiques de dissémination ;
- Un site web fonctionnel : www.cifor.org/cobam
- De nombreux documents et gadgets de communication élaborés et distribués : flyers, posters, documentaire, sacs ;
- De nombreux articles de presse et émissions radios et télévision sur les concepts de changement climatique et sur le projet COBAM.
- Le démarrage du processus de construction, des antennes multifonctionnelles et centres écologiques dans les paysages concernés et des postes de garde.

- Le recrutement en cours des opérateurs du FDL ;
- L'élaboration du guide méthodologique pour l'élaboration de plans de développement locaux dans les paysages ;

iv) Composante 4 : Gestion du programme

- La tenue du troisième Comité de pilotage du programme en décembre 2011 ;
- La prise de fonction du personnel du programme recruté dans les paysages ;
- Le lancement du projet COBAM ;
- La mise à disposition de cinq experts au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- L'actualisation du plan de travail et budget annuels 2011 et 2012 du programme ;
- La réalisation de l'audit des comptes du Programme pour les exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- L'acquisition des équipements de communication par le Secrétariat Exécutif, l'Unité de gestion du Programme et ses antennes ;

- Le démarrage du processus de construction, réhabilitation, équipement et mise en service des centres écologiques dans les paysages concernés et des postes de garde.

- Le lancement technique du programme regroupant tous les partenaires intervenant dans la mise en œuvre ;
- La tenue dans les paysages des ateliers de lancement des activités ayant réuni tous les sous-contractants du RAPAC, ainsi que l'élaboration des plans d'activités annuel 2012 des partenaires ;
- La formation des experts à l'utilisation des guides sur la planification de l'aménagement des territoires forestiers dans les paysages ;
- La mise en place et l'opérationnalisation de la plate-forme d'échanges entre le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et l'Unité de Gestion du PACEBCo à l'aide de l'outil Lync Microsoft.
- L'élaboration de la matrice du plan de suivi-évaluation de la convention CEEAC/RAPAC ;
- L'acquisition des équipements de bureau pour le compte du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

4.4.2 La mise en œuvre du Projet régional de renforcement des capacités institutionnels REDD+ dans le bassin du Congo et du projet MSP est effective

Le projet de renforcement de capacités institutionnelles REDD+ dans le bassin du Congo a démarré ses activités avec l'approbation le 14 juillet 2011 du document du projet par le Conseil de Direction de la Banque Mondiale suivie de la signature de l'accord de don entre la COMIFAC et la Banque le 02 août 2011. La signature de ces accords de don fait suite au processus de préparation de ces projets qui a duré environ un an. L'atelier de finalisation de ces projets s'est tenu du 28 février au 04 mars 2011 à Brazzaville. Ce projet d'une durée de cinq ans est financé à hauteur de 13 millions de dollars américain par le FEM dans le cadre du programme stratégique

pour la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo (CBSP).

En plus de ce projet, la COMIFAC a bénéficié d'un financement du FEM pour la mise en œuvre du Projet MSP relatif au renforcement des capacités du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour la coordination régionale de la gestion durable des forêts. Après la phase préparatoire de formulation du document de ce projet MSP, la signature de l'accord de don a également eu lieu entre la Banque Mondiale et la COMIFAC en juillet 2011 pour un montant de 815 000 USD.

Les activités menées dans la cadre du projet REDD+

L'équipe du projet régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+ a été officiellement installée dans ses fonctions à Yaoundé par le Secrétaire Exécutif le 23 juillet 2012 au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part les partenaires de la COMIFAC. Cette installation fait suite au recrutement et à la

signature des contrats de travail avec les membres de l'équipe, d'une part, et d'autre part, à la tenue de l'atelier de lancement du projet du 13 et 14 mars 2012 conjointement organisé par le COMIFAC et la Banque Mondiale.

Cet atelier a été précédé par la première réunion du comité de pilotage du projet. Celui-ci a permis entre autres de présenter les activités du projet, d'informer et former les acteurs devant intervenir dans la mise en œuvre du projet, de former les différents acteurs sur la mise en œuvre de leurs obligations spécifiques conformément aux documents devant régir la gestion du projet. L'atelier de Bangui a été suivi par la réunion de décryptage des résultats de la 17ème COP à la Convention Climat tenue à Durban (Afrique du Sud) en 2011.

Par ailleurs, les pays impliqués dans le projet ont transmis leur Plan de Travail et Budget Annuel. Aussi, les dossiers d'appel d'offres de candidatures pour les études à réaliser ont-ils été examinés et les rapports d'analyse transmis à la BM pour avis de non objection.

Aussi, en vue d'échanger sur les conditionnalités d'exécution dudit projet, une vidéoconférence et une téléconférence se sont tenues respectivement en août et septembre 2011

Les activités menées dans le cadre du projet MSP

S'agissant du projet MSP-Appui à la COMIFAC, sa mise en œuvre a notamment porté sur le recrutement de l'expert en gestion financière auprès du DAF, du consultant spécialiste en passation de marchés, l'acquisition d'un système de gestion financière, l'examen des

avec les experts de la Banque. Ces échanges ont surtout porté sur les protocoles d'accord et les opinions légales sur ces protocoles. Il s'en est suivi la signature desdits protocoles d'accord d'exécution entre la COMIFAC et les pays bénéficiaires suivants : le Cameroun, le Congo la RCA et la RDC.

Les autres actions menées liées au démarrage du projet ont porté sur l'élaboration du manuel d'exécution et du manuel des procédures administratives, comptables et financières, la signature par le Président en exercice de la COMIFAC de la décision portant création du comité de pilotage du projet, la création de la commission de passation de marchés, la publication des appels à candidatures pour les postes à pourvoir à la Cellule de gestion du projet.

La COMIFAC a pu grâce à ces actions remplir dans les délais, les conditions d'entrée en vigueur de l'accord de don. Ainsi, la Banque Mondiale a déclaré l'accord de don effectif le 28 novembre 2011.

dossiers de candidatures suite aux appels d'offre lancés en vue de la refonte du portail Internet de la COMIFAC et l'amélioration de la base de données du système de suivi-évaluation du Plan de Convergence.

4.4.3 Le Projet sous-régional de renforcement des capacités pour le système de surveillance et les MNV nationaux dans le bassin du Congo démarre

Le Projet sous-régional de renforcement des capacités pour le système de surveillance et les MNV nationaux dans le bassin du Congo est le fruit d'un Accord de don signé en juin 2012 entre la COMIFAC et la BAD. Il a pour objectif de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes nationaux de suivi MNV à travers un programme général de « démarrage rapide » qui permettra l'élaboration de 10 programmes nationaux, d'une programme régional et d'un programme d'appui technique. Le projet a effectivement démarré suite à l'atelier de démarrage tenu du 16 au 17 septembre 2012 à N'Djamena en marge de la quatrième réunion plénière du PFBC.

L'Accord de don signé entre la COMIFAC et la BAD intervient à la suite de l'approbation du document du projet par la BAD. Ledit Accord a été suivi en septembre 2012, par la signature à Rome d'un Mémoire d'Entente relatif à la mise en œuvre du projet entre la COMIFAC et la

FAO. Il est ensuite envisagé la signature des protocoles d'accord entre la COMIFAC et les pays membres du projet pour la mise en œuvre dudit projet.

Il convient de souligner que le processus d'élaboration de ce projet a démarré en 2010 et s'est poursuivi en 2011 et 2012, avec notamment l'achèvement des négociations relatives à la finalisation du document du Projet entre la COMIFAC, le Fonds Forestier pour le Bassin du Congo (FFBC) et le Fonds des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Ces négociations ont fait l'objet des concertations tenues entre les trois parties et ont permis à la FAO de formuler le projet et de le soumettre au FFBC pour financement. La première phase de ce projet vise en effet à renforcer les capacités des pays en matière de systèmes de surveillance et de MNV suivant une approche méthodologique régionale.

Le document consolidé du projet a été examiné et validé au cours d'un atelier d'examen et d'approbation organisé en marge des travaux du neuvième Comité Consultatif Régional (CCR) du PFBC tenu en mai 2011 à Bujumbura. Celui-ci a été approuvé par le Conseil de Direction du FFBC au cours de sa dixième réunion tenue du 6 au 8 juin 2011 à Brazzaville.

C'est en octobre 2011 à Tunis que la réunion tripartite de négociations sur le Projet à laquelle a pris part le Secrétariat Exécutif de la

COMIFAC s'est tenue. Cette réunion a abouti à des ententes et arrangements institutionnels entre les parties prenantes (FAO, COMIFAC, FFBC) pour la mise en œuvre du projet. Dans ce cadre, la COMIFAC assure la maîtrise d'ouvrage du projet et confie son exécution à la FAO. L'Accord de financement entre la BAD et la COMIFAC a été signé en juillet 2012 et ensuite, la COMIFAC a conclu en juin 2012 un mémorandum de collaboration avec la FAO pour la mise en œuvre du projet.

4.4.4 Le projet « Analyse prospective du secteur forestier horizon 2040 » arrive à son terme

Le projet « Analyse prospective de l'évolution des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale du à l'horizon 2040 » est en cours de finalisation. Les travaux portant sur cette initiative se sont poursuivis au cours des deux dernières années. A cet effet, des consultants régionaux et internationaux ont été recrutés afin de collecter et analyser les données dans la sous-région sur un certain nombre de variables sélectionnés dans le cadre de cette analyse prospective.

Aussi, deux comités de pilotage du projet se sont-ils tenus respectivement en février 2011 et mars 2012 à Douala. De même, des réunions scientifiques et techniques ont été organisées à Montpellier par le CIRAD pour analyser les

différentes variables susceptibles d'anticiper le changement des écosystèmes forestiers dans la sous région.

Il est important de rappeler que cette analyse prospective vise entre autres à : (i) identifier les variables majeures susceptibles de perturber et/ou d'infléchir la dynamique passée et actuelle des Ecosystèmes Forestiers du Bassin du Congo ; (ii) fournir aux décideurs politiques et institutionnels des éléments de réflexion en vue de l'élaboration des politiques nationales et régionale ; et (iii) renforcer la vision commune des pays du bassin du Congo et des partenaires sur l'état des Ecosystèmes Forestiers du Bassin du Congo.

4.4.5 Le Projet « développement des outils harmonisés pour le suivi de bois APV en transit » arrive à son terme

La COMIFAC a bénéficié d'un appui financier de l'Union Européenne à travers le programme ACP-FLEGT coordonné par la FAO pour mettre en œuvre un projet portant sur le développement des outils harmonisés pour le suivi de bois en transit en Afrique Centrale. Ce projet lancé en janvier 2011 a permis de proposer des règles, procédures et dispositifs institutionnels de terrain nécessaires au suivi du bois sous-régime APV (Accord de partenariat Volontaire) en transit en Afrique Centrale, de même qu'une plate-forme informatique d'échanges d'informations entre les parties prenantes. L'atelier sous-régional de validation de ces outils s'est tenu à Douala les 19 et 20 décembre 2011.

Ledit projet s'est poursuivi en 2012 avec l'organisation par la COMIFAC de trois ateliers nationaux pour partager les résultats dut projet à Ebolowa (Cameroun), à Brazzaville (Congo) et à Bangui (RCA), respectivement les 02 et 03 avril, le 04 avril et le 26 avril 2012. Dans la perspective de capitaliser les acquis du projet, des démarches ont

également été engagées pour la mobilisation des financements en vue de procéder au test des options préconisées par le projet. Aussi, des financements devront-ils être mobilisés pour tester ces outils, et étendre le projet dans les autres pays, notamment au Gabon et en RDC.

A titre de rappel, le projet « Développement des outils harmonisés pour le suivi de bois en transit en Afrique Centrale » s'inscrivait dans la mise en œuvre des axes 1 et 5 du Plan de Convergence relatifs à l'harmonisation des politiques forestière et la valorisation durables des ressources forestières. Il a couvert trois pays qui sont : le Cameroun, le Congo et la RCA.

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet, un groupe de travail avait été mis sur pied. Celui-ci a tenu deux réunions respectivement les 09 et 10 mai et les 09 et 10 novembre 2011. Aussi, les membres de ce groupe de travail ont-ils validé d'une part, le rapport principal de l'étude comme documents de référence devant inspirer les pays de la sous-région pour traiter de tous les aspects

relatifs au suivi de bois en transit en Afrique Centrale et d'autre part, le dispositif de la plate-

forme informatique d'échanges des informations entre les différentes parties prenantes.

4.4.6 Le Projet « Promotion de la certification forestière » a démarré

Le Programme de Promotion de l'exploitation certifiée des forêts a pour objectif d'accroître l'exploitation certifiée des forêts dans le bassin du Congo aux fins de contribuer à l'amélioration des conditions pour la protection et l'utilisation rationnelles des ressources forestières. Le projet démarré en mars 2012 bénéficie de l'appui financier de la KfW et sa mise en œuvre est assurée sous la coordination technique de la COMIFAC. La mise en œuvre du projet a été confiée au groupement GFA et DFS.

Après les formalités pour l'installation de l'équipe du projet et le recrutement du personnel d'appui, les activités suivantes ont été initiées :

- lancement d'une étude sur la revue des procédures opérationnelles et instructions techniques dans le cadre de l'exploitation forestière à faible impact, ceci pour appuyer la société SFID au Cameroun engagée dans la certification ;
- lancement de la réalisation d'un audit à blanc des UFA certifiées du groupe WIJMA au Cameroun selon le nouveau référentiel FSC régional pour le bassin du Congo ;
- création du site internet du projet.

4.5 Développement et renforcement de la coopération régionale et internationale

La COMIFAC scelle de nouveaux partenariats

La COMIFAC a renforcé ses partenariats en 2011 et 2012 dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de son Plan de Convergence. Des négociations ont eu lieu dans ce sens avec certains partenaires qui ont abouti à la signature des conventions de collaboration et des accords de don. Il s'agit de:

- La Convention de collaboration signée avec le SEEAC;
- La Convention de partenariat signée avec le réseau Wildlife Trade Monitoring Network (TRAFFIC);
- La Convention de collaboration conclue avec la République Fédérale d'Allemagne pour une subvention de 20 millions d'euros pour la capitalisation de la Fondation TNS et le financement des aires protégées de Nouabalé Doki au Congo et Dzanga-Shanga en RCA ;
- Le contrat de financement établi entre la KfW et la COMIFAC pour la mise en œuvre du projet

« promotion de l'exploitation certifiée des forêts » d'un montant de 10 millions d'euros ;

- Les accords de don établis avec la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet régional REDD et du projet MSP ;
- L'Accord de don avec la BAD et le Mémorandum d'entente avec la FAO pour le financement et la mise en œuvre du projet sous-régional de renforcement des capacités pour le système de surveillance et les MRV nationaux dans le bassin du Congo.
- L'Accord de don de l'OIBT au Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale (RIFFEAC) entre le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, le Directeur Exécutif de l'OIBT et le Président du (RIFFEAC pour le financement du projet « Renforcement des capacités des membres du RIFFEAC pour la formation en gestion durable des concessions forestières ».

La COMIFAC finalise le microprojet mis en œuvre avec l'appui de la Belgique

Le microprojet « Mise en place d'une plateforme d'élus locaux et de chefs traditionnels pour le suivi des actions de conservation autour du TNS » est arrivé à son terme en 2011. Conçu par le Secrétariat Exécutif, ce microprojet a bénéficié des financements de la Belgique au travers de

l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB). Mis en œuvre par l'IUCN sous la coordination globale de la COMIFAC, ce microprojet avait pour objectif de contribuer à renforcer la communication et le dialogue entre les communautés locales et les gestionnaires des

aires protégées en vue de faciliter la prise en compte des intérêts de tous les acteurs et d'œuvrer pour le bien être des populations locales.

Dans son rôle de suivi de mise en œuvre du microprojet, le Secrétariat Exécutif a organisé le 05 mai 2011 à Yaoundé la deuxième réunion du Comité de coordination du microprojet pour faire une revue périodique de la bonne exécution du microprojet, tout en veillant notamment à l'implication de toutes les parties prenantes, notamment les Points Focaux nationaux CHM CDB du Cameroun, de la RCA et du Congo.

La mise en œuvre du Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire à travers la gestion durable des PFNL en Afrique Centrale » se poursuit

La FAO assure la mise en œuvre du Projet GCP/RAF/441/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire à travers la gestion durable des PFNL en Afrique Centrale » depuis 2010, sous l'égide de la COMIFAC, et avec l'appui financier du Gouvernement allemand. Il vise la réduction de la pauvreté et la gestion durable des PFNL en Afrique centrale en général et au Congo, au Gabon et en RCA en particulier par le biais de la valorisation des ressources forestières par les communautés rurales. Au niveau national, il est mis en œuvre par les ministères en charge des forêts de la République Gabonaise, de la République du Congo et de la RCA.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, les activités réalisées ces deux dernières années ont porté entre autres sur : (i) la tenue des premier et deuxième comités de pilotage du projet respectivement à Libreville le 04 février 2011, à Bangui le 24 février 2012. Ces Comités de pilotage présidés par la COMIFAC ont été à chaque fois précédés par l'atelier d'évaluation et de planification des activités pour l'année en cours ; (ii) l'appui au sous-groupe de travail PFNL du GTBAC ; (iii) l'accompagnement des pays dans l'internalisation des directives PFNL ; (iv) l'élaboration des stratégies de développement des PFNL ; (v) la finalisation de la boîte à outils PFNL ;

Suite aux ateliers d'évaluation qui ont précédé les réunions du Comité de pilotage du projet, il est ressorti au cours des assises que le

Cette initiative qui s'inscrit la mise en œuvre des axes 4 et 7 du Plan de Convergence relatifs à la conservation de la biodiversité et le Renforcement des capacités, participation des acteurs, information, a permis notamment d'obtenir comme résultats : l'organisation des réunions de sensibilisation et de restitution, l'élaboration et la distribution des supports de sensibilisation, l'appui à la participation des représentants des plate-formes mises en place aux réunions du Comité Trinational de planification et d'Exécution (CTPE) et du Comité Trinational de Suivi (CTS) du TNS.

projet a connu de nombreuses réalisations du fait qu'il a déjà obtenu quelques acquis en particulier sur les processus politiques, la révision des cadres légaux et l'établissement des partenariats au niveau national et sous-régional, la diffusion des informations au niveau régional et international.

Tout de même, son état d'avancement est relativement faible dans les sites pilotes en raison notamment du démarrage tardif des activités au niveau des composantes nationales et du retard lié à la finalisation des études de base. Aussi, le cadre logique du projet présente-t-il quelques lacunes, et de ce fait ne favorise pas un bon suivi de la mise en œuvre du projet.

Parmi les recommandations formulées au terme de ces Comités de pilotage, l'on retient entre autres : (i) l'accélération de la réalisation des activités concrètes de terrain par le projet; (ii) la Participation au FIPAC et à Race wood pour la promotion des PFNL; (iii) l'amendement du cadre logique du projet lors de la revue à mi-parcours; (iv) le respect des engagements des gouvernements : octroi des bureaux et des Secrétaires aux Coordinations Nationales du projet; (v) la transmission des rapports semestriels aux gouvernements et à la COMIFAC.

Par ailleurs, les négociations sont en cours pour l'extension du projet jusqu'en janvier 2013. Aussi, un Accord de don avec la BAD/FFBC d'un nouveau projet PFNL dans cinq autres pays COMIFAC est-il en cours de signature.

Le projet régional PNUE-GEF « sur la gestion durable des forêts de production dans le bassin du Congo » est lancé

Douala a abrité du 20 au 21 mars 2012, l'atelier de lancement officiel du projet « Approche régionale à la gestion durable des forêts de

production du bassin du Congo. Cet atelier a permis entre autres d'informer les parties prenantes sur le projet et ses activités et d'enrichir

le plan de travail afin de rechercher les synergies avec les autres initiatives déjà en cours pour éviter les doublons, et de permettre une meilleure appropriation du projet par les pays et autres bénéficiaires.

L'objectif de ce projet est de promouvoir une approche régionale harmonisée à la gestion

Le programme CAWHFI tient ses sixième et septième réunions du Comité de pilotage

L'initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI) s'intègre dans la dynamique soutenue par l'UNESCO en Afrique centrale visant à promouvoir les valeurs universelles exceptionnelles du patrimoine mondial naturel de la région. Ce programme contribue au renforcement des initiatives en faveur de la conservation et du développement durable des espaces, des espèces et des peuples du Bassin du Congo, en accompagnement du plan de convergence de la COMIFAC.

C'est pour présenter aux partenaires les résultats des activités réalisées, et veiller à la bonne mise en œuvre du programme dans ses différentes composantes que le projet a tenu les sixième et septième réunions de son Comité de pilotage.

S'agissant de la sixième réunion, celle-ci s'est tenue du 7 au 9 juillet 2011 à Brazzaville. Cette réunion a été organisée conjointement par l'UNESCO et la COMIFAC. Elle a permis notamment de mener la réflexion sur les axes

durable des forêts de production dans le Bassin du Congo en vue de réduire les impacts de l'exploitation forestière sur les forêts et les écosystèmes. Celui-ci bénéficie de l'appui du PNUÉ et du GEF. Sa mise en œuvre est assurée par la Rain Forest Alliance.

stratégiques et thématiques prioritaires d'une éventuelle phase future du programme, de poursuivre un échange multi acteurs en fonction des problématiques spécifiques pour identifier les modalités de mise en œuvre harmonisée de l'aménagement durable au sein des complexes écologiques transfrontaliers.

Pour ce qui est de la septième réunion, elle a eu lieu du 30 mai au 1er juin 2012 à Yaoundé. Présidée par la COMIFAC, ce comité avait pour objectif de présenter aux partenaires les résultats des activités réalisées depuis le démarrage du programme et de procéder à la clôture de la phase actuelle du programme, tout en se penchant sur l'avenir.

Parmi les recommandations formulées, figure la nécessité d'actualiser, d'harmoniser, de mettre en cohérence les outils de gestion et de renforcer leur mise en œuvre pour promouvoir les aspects transfrontaliers, de même que la nécessité d'intensifier les activités de lutte anti-braconnage et l'application de la loi.

La COMIFAC prend part au deuxième Comité de pilotage du projet PEL-FC

Djoum au Sud Cameroun a abrité la 2ème réunion du Comité de pilotage du projet « Promotion de la Production et de l'Exportation Légales des Bois des Forêts Communautaires » (PEL-FC) tenue les 29 au 30 mai 2012. Ce Comité coprésidé par la COMIFAC et l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV) avait pour objectif d'évaluer l'état d'avancement des activités, de réviser la planification des activités pour le prochain semestre et d'examiner les TDRs de la revue à mi parcours du projet. L'une des recommandations formulées par les participants porte sur la nécessité d'assurer la continuité/visibilité des résultats du projet, notamment à travers l'hébergement des informations et produits du projet dans un site

web, en l'occurrence celui de la COMIFAC et/ou du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun (MINFOF).

Il convient de relever que l'objectif de ce projet est d'augmenter les revenus des communautés forestières à travers la production et l'exportation légales des bois issus des forêts communautaires (FC). Sa mise en œuvre est assurée par la SNV Cameroun. L'un des résultats attendus du projet est que les modèles de mise en œuvre de l'APV FLEGT dans les FC soient développés et contribuent au dialogue sur les APV dans les pays de la COMIFAC et ailleurs.

Le Projet « Scenarii des changements climatiques dans le bassin du Congo » est lancé

Le lancement du projet « Scenarii des changements climatiques dans le bassin du Congo » a eu lieu les 26 et 27 octobre 2011 à

Douala au cours d'un atelier sous-régional organisé par le projet GIZ/COMIFAC, conjointement avec la COMIFAC. Un an après

son lancement, les résultats dudit projet portant l'étude sur les Scenarii des changements climatiques dans le Bassin du Congo ont été restitués au cours d'un atelier tenu du 1er au 2 novembre 2012 à Douala. Cet atelier a été immédiatement suivi par un atelier de renforcement des capacités des experts de l'espace COMIFAC sur l'utilisation des résultats de ladite étude.

A convient de mentionner que le Projet « Scenarii des changements climatiques dans le bassin du Congo » a pour objectif de mettre à la disposition des instances de la Convention Climat et des décideurs des pays de l'espace COMIFAC des informations concernant les effets potentiels

du changement climatique sur la disponibilité des ressources naturelles importantes.

Ces informations pourraient servir à affiner les stratégies de gestion durable des ressources naturelles. Les données qui devront être générées alimenteront les positions sous-régionales concertées lors des négociations internationales, et ce, sur la base des résultats de recherche scientifique et internationalement reconnus.

Dans ce contexte, ce projet représente une opportunité pour les pays de l'espace COMIFAC de disposer des données concrètes et fiables qui leur permettront de mieux défendre les positions de la sous-région dans les négociations internationales. La mise en œuvre dudit projet est assurée par la GIZ.

4.6 Intégration du Genre dans le Plan de convergence

La COMIFAC a initiée une réflexion visant la prise en compte du Genre dans le Plan de Convergence et les projets et programmes sous-régionaux du secteur forêts et environnement. Un atelier de sensibilisation et d'information sur ce sujet a été organisé le 11 janvier 2011 à Yaoundé.

Cet atelier a permis d'une part, d'informer les différents acteurs du secteur forêts et

environnement sur les enjeux liés à une meilleure intégration du genre dans les programmes et projets régionaux, et d'autre part, de recommander la mise en place d'un comité ad hoc avec pour mandat entre autres d'appuyer la COMIFAC dans la prise en compte du genre dans le Plan de Convergence.

Le Comité ad hoc genre met en œuvre et évalue sa feuille de route

Une feuille de route sur la prise en compte du genre dans le Plan de Convergence et les projets et programmes sous-régionaux a été élaborée à l'issue de l'atelier de Yaoundé. Sa mise en œuvre a permis d'organiser huit réunions du comité ad hoc entre 2011 et 2012, et de mener quelques activités parmi lesquelles : l'élaboration d'un draft de Plaidoyer sur le genre, la lecture critique du genre dans le Plan de Convergence et la réalisation de l'étude sur la prise en compte du genre dans les Directives et les décisions de la COMIFAC.

S'agissant de la huitième réunion du Comité ad hoc, celle-ci s'est tenue 05 avril 2012, à la salle

de réunion du Secrétariat Exécutif à Yaoundé. Cette réunion a permis d'évaluer de la feuille de route 2011 du Comité ad hoc genre, de relever les défis et priorités des activités à mener en 2012 ainsi que la répartition des responsabilités et des appuis.

Les participants ont au terme de cette réunion formulé les recommandations parmi lesquelles : la nécessité d'impliquer en temps opportun le Comité ad hoc dans le processus de révision du Plan de Convergence, la nécessité de renforcer les capacités à tous les niveaux afin de permettre à tous de parler le même langage en faveur des questions genre.

Les conclusions de l'étude sur la prise en compte du genre dans les Directives et les décisions de la COMIFAC sont restituées

Les conclusions de l'étude sur la prise en compte du genre dans les Directives et les décisions de la COMIFAC ont été présentées le 24 février 2012 à Yaoundé. Il ressort de cette étude menée avec l'appui de la GIZ que le Plan de Convergence et les directives sous-régionales bien

qu'ayant pris à cœur la question de participation ont éludé les vraies préoccupations liées à l'égalité Femmes-Hommes (EFH). L'étude formule aussi des recommandations en vue d'une meilleure prise en compte de l'EFH dans les instruments d'harmonisation et le Plan de Convergence.

5. Réunions statutaires de la COMIFAC

Résultat : Les instances statutaires prennent des décisions et veillent à leur mise en œuvre

5.1 Organisation des sessions du Conseil des Ministres

Session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC de mai 2011

Sur convocation du Président en exercice de la COMIFAC et avec l'appui de la CEEAC, une session extraordinaire des Ministres en charge de l'Environnement et des Forêts des pays membres de la COMIFAC s'est tenue le 18 mai 2011 à Kinshasa. Cette session extraordinaire a été précédée du 16 au 17 mai 2011 par la réunion des experts. Au cours de cette réunion ministérielle, le Conseil a adopté le manuel de procédures

administratives, financières et comptables de la COMIFAC.

A été également adoptée, la Déclaration de Kinshasa sur la position commune des Ministres en charge des Ressources Naturelles, des Forêts et de l'Environnement d'Afrique Centrale sur la préparation des échéances futures de négociations d'un régime climat post Kyoto 2012.

Réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC de juin 2012

N'Djamena (Tchad) a abrité le 18 juin 2012, une session extraordinaire du Conseil des Ministres en charge de l'Environnement et des Forêts des pays membres de la COMIFAC.

Cette session extraordinaire a été précédée du 16 au 17 juin 2012 par la réunion des experts. Au cours de cette réunion ministérielle, le Conseil a adopté le rapport de l'audit financier et comptable certifié par le cabinet KPMG au titre de l'exercice 2011.

Ont été également adoptés, la Déclaration de N'djamena relative à la position commune des

Ministres en charge de l'Environnement et des Forêts d'Afrique centrale sur la préparation des échéances sur les changements climatiques de Doha (Qatar) en décembre 2012, et le Plan d'Action sous-régional 2012-2017 des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'Application des Législations Nationales sur la Faune sauvage (PAPECALF).

Le Cameroun, la RCA et le Tchad renforcent leur stratégie de lutte anti-braconnage transfrontalière

En marge de la session extraordinaire des ministres à N'Djamena, s'est tenue le 18 juin 2012 une concertation ministérielle tripartite entre le Cameroun, la RCA et le Tchad sur le renforcement de la collaboration pour la lutte anti-braconnage transfrontalier. Cette concertation a été précédée par le segment des

experts. A l'issue de cette concertation d'échanges d'expériences, une déclaration sur le renforcement de la collaboration pour la lutte anti braconnage transfrontalière entre les trois pays a été signée et la feuille de route pour le suivi de sa mise en œuvre adoptée.

Réalisation de l'audit financier et comptable annuel

Conformément à ses dispositions réglementaires, le Secrétariat Exécutif avec l'accord du Président en exercice de la COMIFAC a mobilisé par appel d'offres un cabinet d'experts pour la réalisation de l'audit comptable et financier de la COMIFAC pour la période de juillet 2008 à juin 2010. Cet audit qui a démarré en octobre 2010 s'est poursuivi en 2011. Le rapport d'audit a été certifié par le Cabinet KPMG pour les

exercices 2008, 2009 et 2010. Il a été adopté au cours de la session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC tenue en mai 2011.

Aussi, les Ministres ont-ils adopté en juin 2012 à N'Djamena, le rapport d'audit comptable et financier de la COMIFAC pour l'exercice 2011 réalisé par le Cabinet KPMG conformément aux dispositions réglementaires. Le Conseil des

Ministre a félicité le Secrétariat Exécutif pour la

bonne tenue des comptes.

5.2 Suivi de la mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres

Le Secrétariat Exécutif a poursuivi les activités en 2011 et 2012, visant le suivi de la mise en œuvre des décisions prises lors des conseils des ministres. Il s'agit notamment des activités suivantes :

- La poursuite de la mise en œuvre des recommandations de l'audit institutionnel et organisationnel du Secrétariat Exécutif et des institutions partenaires (OAB, ADIE, OCFSA) avec l'appui du PACEBCo, notamment la réalisation du plan de réforme de l'OCFSA, le renforcement de la collaboration entre le Secrétariat Exécutif et les Coordinations Nationales COMIFAC, les réflexions entamées en vue de l'établissement d'un cadre de collaboration entre la COMIFAC et la CEEAC
- Le solde des comptes 422000 « Rémunération du personnel », 449400 « Etat Subventions » et 45 820 afin que les montants y relatifs n'apparaissent plus dans les comptes de l'organisation ;
- L'édition de la brochure sur le bilan des expériences de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et leur contribution à la mise en œuvre de l'Agenda 21,

et sa large diffusion lors de la Conférence de Rio ;

- La poursuite du processus de révision du Plan de Convergence de la COMIFAC ;
- Le développement des partenariats et la mobilisation des financements auprès des partenaires au développement : (i) Projet de renforcement des capacités institutionnelles REDD mis en œuvre avec l'appui du GEF et de la Banque Mondiale ; (ii) Lancement du Projet de renforcement des capacités pour le système de surveillance et les MRV (suivi, notification, vérifications) nationaux des pays d'Afrique Centrale ; (iii) le démarrage du programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts du Bassin du Congo ; (iv) la mise en œuvre du Projet « Centre d'évaluation des politiques REDD+ » ; (v) les réflexions menées en vue de la deuxième phase du projet sur le développement des outils harmonisés pour le suivi de bois en transit en Afrique Centrale ;
- Etc.

6. Efficacité de la mise en œuvre du Plan d'actions biennal 2011-2012 du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC : un bilan satisfaisant

En dépit de la conjoncture sous-régionale défavorable, la COMIFAC a pu mettre en œuvre son plan d'action biennal de façon satisfaisante. En effet, grâce à l'appui de nombreux partenaires, le Secrétariat Exécutif a conduit un certain nombre d'activités programmées dans ce plan d'action. De même, d'autres actions non prévues initialement dans le plan d'action ont été réalisées dans le cadre

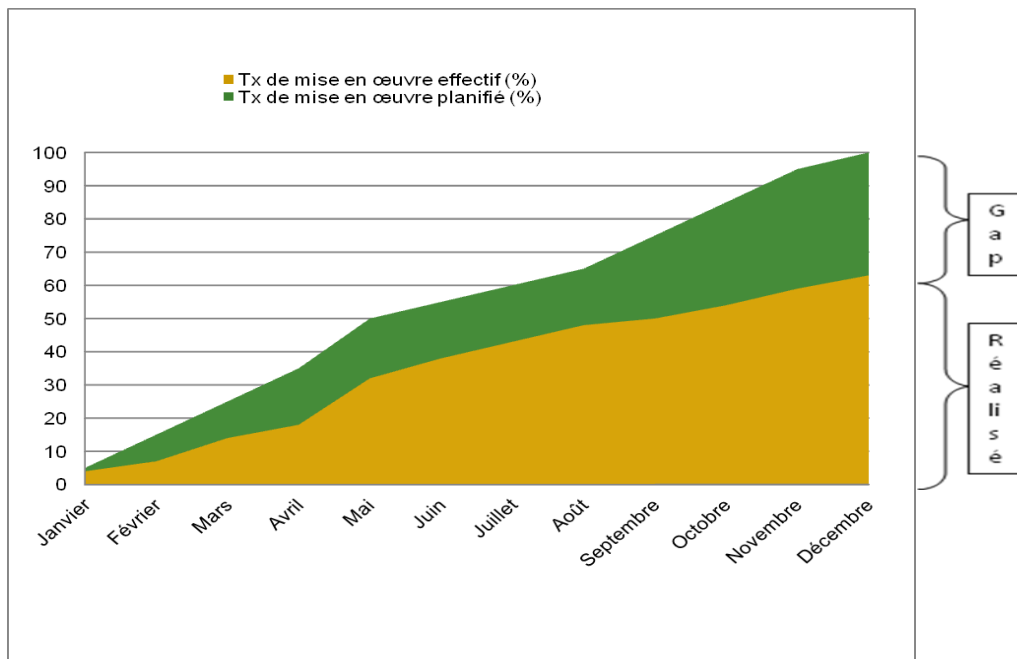
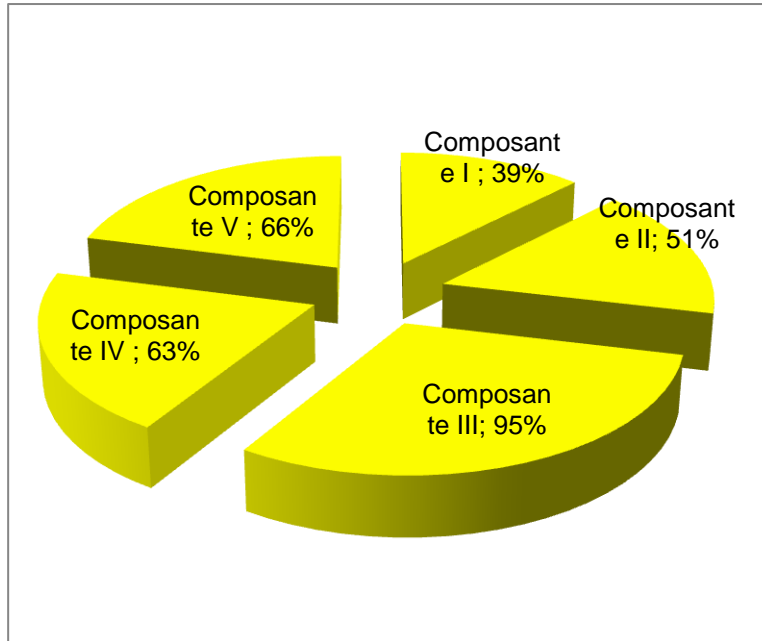
des plans de travail annuels 2011 et 2012. Ces actions ont ainsi contribué à accroître la visibilité et la crédibilité de l'institution. Ainsi, sur l'ensemble des activités planifiées sur les deux années, l'on estime à **63%** le taux de réalisation des composantes des PTA 2011 et 2012, tels qu'il ressort des tableaux et illustrations ci-après.

Composantes	Taux réalisation PTA 2011	Taux de réalisation PTA 2012*
Composante I : Planification, suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence	39%	15%
Composante II : Communication, concertation sous-régionale et renforcement des capacités	51%	21%
Composante III : Dialogue international sur les forêts et l'environnement et promotion de la COMIFAC	95%	45%
Composante IV : Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence et Partenariats	63%	30%
Composante V : Réunions statutaires de la COMIFAC	66%	27%
Moyenne	63%	30%
Moyenne générale mise en œuvre du Plan d'actions 2011-2012		46,5%

*Ce pourcentage concerne les actions menées jusqu'en octobre 2012

Tableau 1 : Taux de réalisation par composante du PTA 2011

Graphique 2 : Évolution mensuelle du taux de réalisation du Plan d'action biennal 2010-2011 du SE COMIFAC



Partie 2 :

Coopération régionale et internationale pour la mise en œuvre du Plan de Convergence

En plus des partenariats traditionnels, la COMIFAC a eu à renforcer en 2011 et 2012 sa coopération et sa collaboration avec d'autres partenaires et organisations sous-régionales pour le développement, la mise en œuvre et le suivi des programmes, projets ou autres initiatives

concourant à la mise en œuvre du Plan de Convergence. Cette coopération et collaboration ont surtout porté sur les appuis institutionnels au Secrétariat Exécutif ou encore les appuis financiers et techniques pour la mise en œuvre et le suivi des initiatives sous-régionales.

7. Coopération régionale : une contribution effective à la mise en œuvre du Plan de Convergence

5.1 La CEEAC

En sa qualité d'organisme d'intégration économique sous-régional pour l'Afrique Centrale, la CEEAC apporte des appuis financiers ponctuels à la COMIFAC, son organisme spécialisé.

En 2012 et 2011, la COMIFAC a ainsi bénéficié des appuis financiers de la CEEAC pour diverses actions concourant d'une part au renforcement des capacités organisationnelles, et d'autre part, à la mise en œuvre du Plan de Convergence. Ces appuis ont permis de réaliser ou contribuer à la réalisation des activités suivantes :

- La participation du Secrétariat Exécutif aux rencontres internationales (Conférence Rio+20 au Brésil, FNUF-9 à New-York et COP-17 UNFCCC à Durban).

- L'organisation de la session extraordinaire du Conseil des Ministres en juin 2012 à N'Djamena ;
- L'organisation de la session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC en mai 2011 à Kinshasa ;
- L'organisation de l'atelier sur le renforcement des capacités de Points Focaux CCD sur l'alignement des PAN sur la stratégie décennale de la CCD en juin 2011 à Bujumbura ;
- L'organisation de la quatrième et de la cinquième réunion du Groupe de travail CCD Afrique Centrale respectivement à Douala en août 2011 et à Bangui en avril 2012.

5.2 Le CIFOR

Le CIFOR assure, avec l'appui financier du PACEBCo, la mise en œuvre du projet intitulé « Changement Climatique et Forêts dans le Bassin du Congo : Synergies entre Adaptation et Atténuation (COBAM) ». Une Convention de partenariat a été à cet effet établie entre le CIFOR et la CEEAC en 2010 pour la mise en œuvre de ce projet. L'atelier de lancement du projet s'est tenu à Douala du 12 au 16 mai 2011. Les autres activités menées par le CIFOR dans le cadre dudit

projet ont porté sur la sélection des projets pilote REDD+ et le recrutement en cours du Mentor pour le suivi des projets pilotes retenus.

Le projet COBAM fait suite au projet « Forêts du bassin du Congo et Adaptation aux Changements Climatiques » (CoFCCA) achevé en 2011. Ce projet mis en œuvre par le CIFOR avait bénéficié de l'appui du CRDI et du Département Britannique pour le Développement (DFID) dans le cadre du programme ACCA.

5.3 Le RAPAC

Le RAPAC a contribué à la mise en œuvre du Plan de Convergence sous-régional à travers la réalisation des activités effectuées en 2011 et 2012. Ces réalisations qui portent surtout sur l'axe relatif à la Conservation de la Biodiversité

rentrent en effet dans le cadre de la Convention de partenariat signé entre le RAPAC et la CEEAC pour la mise en œuvre du PACEBCo d'une part, et d'autre part, à travers la composante Aires Protégées du programme ECOFAC V financée par la Commission de l'Union Européenne.

8. Coopération internationale : des interventions ciblées en faveur de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale

En plus des partenariats traditionnels, la COMIFAC a eu à renforcer en 2011 et 2012 sa coopération et sa collaboration avec d'autres partenaires et organisations sous-régionales pour le développement, la mise en œuvre et le suivi des programmes, projets ou autres initiatives concourant à la mise en œuvre du Plan de Convergence.

Cette coopération et collaboration ont surtout porté sur les appuis institutionnels au

Secrétariat Exécutif, les appuis financiers et techniques pour la mise en œuvre et le suivi des initiatives sous-régionales, le conseil et l'assistante technique au Secrétariat Exécutif, ou encore l'appui aux négociateurs de la sous-région et à la participation des experts du Secrétariat Exécutif et de la Présidence en exercice de la COMIFAC aux événements internationaux.

8.1 Coopération avec la coopération allemande : la GIZ et la KfW

Le projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC est une initiative financée par le Ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et qui apporte un appui institutionnel à la COMIFAC. Ce projet existe depuis 2007, date de mise en place de la convention liant directement la COMIFAC à l'Allemagne, après ratification du Traité constitutif de la COMIFAC.

Toutefois, il convient de rappeler que l'appui de l'Allemagne à la COMIFAC est effectif depuis 2003, à travers un projet bilatéral avec le Cameroun. Ceci a permis à la République fédérale d'Allemagne de contribuer à la mise en place effective de la COMIFAC entre autre par l'élaboration de ses textes organiques. Cet appui a été matérialisé par l'ouverture en 2005 du Bureau franco-allemand d'appui à la COMIFAC.

La première phase de ce projet initialement prévue de 2007 à 2010 avec un financement total de 6 millions d'euros, a été prolongée jusqu'en 2011 en raison des délais liés aux procédures d'obtention de l'ordre d'exécution de la nouvelle phase.

La deuxième phase démarrée en 2011 porte sur un programme conjoint avec la coopération financière (KfW) intitulé « Gestion durable des forêts du bassin du Congo ». Cette phase comprend :

❖ **Un module de la GIZ d'appui à la COMIFAC** qui porte sur un appui à la COMIFAC dans les cinq composantes suivantes

- Développement organisationnel de la COMIFAC

- Renforcement de la participation de la société civile
- Coopération et dialogue international
- Gestion régionale des aires protégées/ Gestion de l'espace
- Évaluation et valorisation des expériences

L'appui apporté à travers ce projet d'appui à la COMIFAC se fait sous forme d'expertise directe par le personnel du projet, avec des partenaires qui appuient la COMIFAC, par des projets spécialisés de la GIZ et par des consultants recrutés par le projet au niveau international ou sous-régional. Dans le cadre de sa mise en œuvre, le projet favorise davantage le renforcement des structures de la COMIFAC (Groupes de Travail, organisations régionales dans les pôles d'intervention).

La durée prévue de cette nouvelle phase du Projet d'appui à la COMIFAC est de 3 ans, avec un engagement financier de 6,5 millions d'Euros. Un complément de 1,5 millions d'Euros destiné à la composante 4, a été par ailleurs accordé par le Ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement de la République fédérale d'Allemagne. Il est par ailleurs prévu d'avoir un financement additionnel du BMZ afin de renforcer le Dialogue international, notamment avec la Chine.

❖ Un appui de la KfW

Dans le cadre de la Coopération financière avec la COMIFAC, un contrat de financement a été signé le 04 janvier 2012 entre la COMIFAC et la KfW pour la mise en œuvre du Projet « Promotion de la certification de l'exploitation forestière dans le bassin du Congo ». Ce projet

d'une durée de 3,5 ans a pour objectif de soutenir et renforcer l'exploitation certifiée des forêts dans le bassin du Congo pour contribuer à l'amélioration des conditions pour la protection et

l'utilisation des ressources forestières dans le bassin du Congo. Le montant du financement s'élève à 10 millions d'Euros.

8.2 La BAD

La BAD apporte son appui à la COMIFAC à travers les initiatives suivantes :

Le programme PACEBCo

La BAD est le principal bailleur de fonds de ce Programme PACEBCo. En effet, ce programme est le fruit de l'engagement pris en février 2005 par la BAD lors du deuxième Sommet des Chefs d'Etat, d'accompagner la COMIFAC dans la mise

en œuvre de son Plan de convergence et dans l'atteinte des objectifs fixés par le Traité. La contribution à hauteur de plus de 80% est effectuée à travers les ressources du fonds FAD.

Le Fonds Forestier pour le Bassin du Congo

Le FFBC a été lancé en juin 2008 grâce aux contributions des gouvernements de Royaume de Grande-Bretagne et de Royaume de Norvège pour un montant initial de 200 millions USD. Ce fonds vise à soutenir la mise en œuvre du Plan de Convergence particulièrement les axes stratégiques 2, 6 et 9. Il s'agit spécifiquement pour ce fonds de contribuer à la lutte contre la déforestation et à la réduction de la pauvreté des populations locales.

Les dixième et onzième sessions ordinaires du Conseil de Direction du FFBC se sont tenues respectivement à Brazzaville du 6 au 8 Juin 2011 et à Londres le 27 juin 2012. La COMIFAC a pris part à ces deux sessions.

A l'issue des assises de la dixième session, le Conseil de Direction a publié via son site web la liste exhaustive des 25 projets sélectionnés pour être financés par le FFBC. Il s'agit de 13 projets des gouvernements et des institutions des pays

membres de la COMIFAC, ainsi que de 12 projets soumis par des organisations non gouvernementales. Aussi, des négociations ont-elles été lancées en vue de la finalisation et la signature de l'Accord de don entre la BAD et la COMIFAC pour la mise en œuvre du projet régional MNV.

Pour ce qui est de la onzième session, le principal point à l'ordre du jour a porté sur l'examen des résultats de la revue opérationnelle du FFBC conduite par une firme indépendante. Au terme de cet examen, le Conseil de Direction a arrêté un plan d'actions pour une meilleure performance des opérations financées par le Fonds. Aussi, les travaux du Conseil de Direction ont-ils été précédés d'une séance de travail entre les membres du Conseil de Direction et les bénéficiaires des financements du FFBC résidents à Londres.

8.3 Coopération avec la Banque Mondiale/Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)

La Banque mondiale soutient la COMIFAC à travers deux projets :

Le projet MSP

Ce projet d'un montant de 815.000 dollars américain, est entré en vigueur en juillet 2011 et durera 2 ans. Les activités prévues dans le cadre de ce projet portent notamment sur :

- Le renforcement des capacités de la COMIFAC par le financement d'un comptable, d'un expert en passation des marchés et d'un juriste, ainsi que le déploiement d'un logiciel de gestion financière TOMPRO ;
- La mise à jour et l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation de la COMIFAC;

- La révision et l'opérationnalisation du portail internet de la COMIFAC et la mise à disposition des informations ;
- Le renforcement des capacités des cadres de la COMIFAC par des formations ;
- La capitalisation et le partage des expériences et leçons tirées des projets mis en œuvre dans le domaine de la gestion durable des forêts et de la protection de la Biodiversité et le partage des enseignements

Le projet régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+

Le coût global de ce projet est estimé à 13 millions de dollars américain, est entré en vigueur en novembre 2011 et durera 5 ans. Il sera mis en œuvre dans les 6 pays suivants : République du Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Cameroun Guinée Équatoriale et République Centrafricaine. En 2012, ce projet devra notamment permettre d'appuyer la COMIFAC et les Points Focaux Climat de 6 pays

pour la préparation et la participation aux réunions de la Convention Cadre sur les Changements Climatiques ; de renforcer la CEFDHAC et les réseaux de la société civile sur les questions liées aux changements climatiques ; et de renforcer les capacités des coordinations nationales REDD+ et de gestion forestière des 6 pays concernés par le projet.

8.4 Coopération avec la France (AFD/CIRAD)

La France dans le cadre de son projet intitulé « Assistance technique au renforcement institutionnel de la COMIFAC » (PATRIC) vise à renforcer cette organisation sous-régionale afin que ses institutions fonctionnent de manière pérenne et efficiente et jouent un rôle reconnu dans les dynamiques régionales en faveur de la gestion durable et la préservation des écosystèmes forestiers.

Cet appui fait suite à la convention de financement signée en 2010 entre l'AFD et la COMIFAC pour une subvention de 900 000 euros destinée au financement d'une assistance technique auprès du Secrétariat Exécutif.

C'est ainsi que deux assistants techniques ont été positionnés dans le cadre du dispositif d'assistance technique régionale initié en 2005 par la coopération française, dans un souci d'assurer un appui optimal selon les deux axes principaux :

- Un appui institutionnel et organisationnel pour accroître le rôle de coordination de la COMIFAC, de mise en œuvre du Plan de Convergence des Etats membres, et de pilotage des programmes développés en concertation avec les partenaires ;
- Un appui pour la promotion et la mise en place d'une gouvernance forestière améliorée dans le cadre du processus FLEGT, en accompagnant les pays membres de l'espace COMIFAC dans les phases de négociation et de mise en œuvre d'Accord de Partenariat Volontaire (APV).

Le projet PATRIC s'achève en fin 2012.

Enfin, d'autres initiatives en faveur de la forêt tropicale, financées sur fonds de l'AFD, ont été intégrées dans ce document de planification 2012 à savoir le projet ECOFORAF piloté par le secteur privé (ATIBT) dont l'objectif est la promotion de la certification forestière.

8.5 Coopération avec USFS/CARPE

Le Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'environnement (CARPE) est une initiative à long terme lancée par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) en 1997 et est le mécanisme essentiel par lequel les Etats-Unis contribuent au PFBC. De 2004-2011, la Phase II de CARPE a contribué à plus que US\$ 110 millions à l'exécution des activités et de mise en place du renforcement des capacités de gestion des ressources naturelles nécessaires pour réduire la déforestation et conserver la biodiversité dans la Basin du Congo.

Avec le financement de CARPE, le Service Forestier des Etats-Unis (USFS) a appuyé le Secrétariat Exécutif de COMIFAC dans quelques domaines techniques et de travail pour faciliter la communication et l'intégration des activités

CARPE dans le Plan de Convergence de COMIFAC.

Les appuis spécifiques apportés en 2011 et 2012 au Secrétariat Exécutif par l'USFS ont principalement porté sur : (i) la restitution de quatre guides sur la planification et l'aménagement du territoire forestier dans les paysages de la sous-région ; (ii) la formation à l'emploi de ces guides ; (iii) l'organisation des ateliers nationaux d'information et de validation desdits guides ; (iv) la facilitation en vue de l'élaboration d'une prochaine phase de subventions du CARPE à la COMIFAC ; (v) l'appui à la participation aux séminaires internationaux USFS sur les changements climatiques et bassins versants, et les aires protégées ;

8.6 Coopération avec le FEM/PNUD

Le FEM apporte depuis 2008 un financement de 10 millions USD pour la mise en œuvre du projet TRIDOM entre le Cameroun, le Congo et le Gabon. Ce projet d'une durée de sept ans est mis en œuvre par le Programme des Nations Unie pour le Développement (PNUD) et exécuté par « United Nations Office for Project Services » (UNOPS)

Les réalisations effectuées par le projet en 2011 et 2012 au niveau sous-régional ont porté notamment sur la signature de l'Accord de collaboration avec le WWF, ainsi que l'opérationnalisation du dispositif spatio-temporel de suivi lutte anti-braconnage, écologique et socio-économique opérationnel, et le renforcement de la collaboration transfrontalière de lutte anti-braconnage (LAB).

De même, les réalisations du projet ont été marquées par la préparation de la mission conjointe au point TRIDOM et de la mission d'évaluation à mi-parcours du projet. Aussi, a été tenue la réunion n° 4 des experts en SIG et Bases de données. Le Rapport Annuel 2011 a été finalisé et les quatrièmes réunions du Comité Scientifique et Technique et du Comité de Pilotage Régional ont été organisées. Des échanges ont eu lieu avec des responsables de WWF concernant le premier rapport soumis dans le cadre du contrat de collaboration. Notons également la Cérémonie de remise des équipements de l'Unité de Surveillance et de Lutte Anti-Braconnage des Concessions Forestières de Tala-Tala et Jua-Ikié (Congo), de même que le recadrage du cadre logique du projet effectué en septembre 2012.

8.7 Coopération avec la JICA

La COMIFAC a développé une coopération avec la JICA dans le domaine de l'assistance technique. A cet effet, la JICA a affecté deux assistants techniques auprès du Secrétariat Exécutif à Yaoundé en 2011. Les appuis de ces deux conseillers ont été orientés vers l'aménagement forestier et le changement climatique d'une part, et la conservation des écosystèmes forestiers d'autre part.

Ainsi, en 2011 et 2012, ces appuis notamment ont porté sur : (i) la collecte, l'analyse

des informations et la formulation des propositions sur les stratégies et plans d'action nationaux sur la diversité biologique (SPANB); (ii) l'appui aux activités du GTBAC; (iii) L'appui aux réunions de concertations des Coordinations Nationales COMIFAC; (iv) l'analyse des stratégies et rapports nationaux sur les conventions internationales et d'autres rapports importants; etc.

8.8 Coopération Canadienne

Le Canada depuis plusieurs années est présent dans le secteur Forêts-Environnement dans certains pays d'Afrique Centrale. Ses interventions ont concerné les financements des projets forestiers dans les pays éligibles à l'aide bilatérale du Canada. Le mandat de la facilitation allemande du PFBC étant achevé en 2010, le Canada assure depuis septembre 2010 le rôle de Facilitateur du PFBC et ce, pour les deux prochaines années (novembre 2010 – Octobre 2012).

L'appui de la Facilitation canadienne du PFBC à la COMIFAC ces deux années écoulées a porté notamment sur la promotion de l'institution lors des foires, conférences et réunions internationales (FNUF, Rio+20, Promote 2011, COP 10 CCD, COP 17 CCC, etc.); l'accompagnement des Groupes de travail et les processus de concertation (Genre, Communication, GTBAC, GTCCD); l'étude des contributions des partenaires à la mise en œuvre du Plan de convergence (Burundi, Cameroun); etc.

8.9 Coopération avec l'IUCN

La coopération avec l'IUCN a porté sur la mise en œuvre du microprojet mentionné en 4.9 et intitulé « Appui à l'opérationnalisation de la plateforme d'élus locaux et de chefs traditionnels pour le suivi des actions de conservation autour du complexe transfrontalier du Trinational de la

Sangha (Afrique Centrale) ». En effet, ce projet a fait l'objet d'une convention de collaboration signée en 2010 avec la COMIFAC. Aussi, l'IUCN a-t-elle contribué aux travaux du Groupe de Travail biodiversité Afrique Centrale (GTBAC).

8.10 Coopération avec la FAO

Les appuis de la FAO à la COMIFAC et son Plan de Convergence ont porté en 2011 et 2012 pour l'essentiel à la poursuite de la mise en œuvre du projet GCP/RAF/441/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » (financé par le gouvernement allemand 2009-2012). An plus de ce projet la FAO

a appuyé le projet FAO-COMIFAC/UE ACP-FLEGT sur le « Développement des outils harmonisés pour le suivi des flux de bois en transit en Afrique Centrale ». Notons enfin le projet régional MNV financé par le FFBC et exécuté par la FAO sous la coordination technique de la COMIFAC.

8.11 Coopération avec Belgique

La Belgique a apporté un financement pour la mise en œuvre du microprojet « Appui à l'opérationnalisation de la plate-forme d'élus locaux et de chefs traditionnels pour le suivi des actions de conservation autour du complexe transfrontalier du Trinational de la Sangha

(Afrique Centrale) ». L'appui financier apporté par l'IRScNB était de 17 053 euros. Celui-ci a fait l'objet d'un contrat de prestations de services entre les deux institutions. Et la mise en œuvre dudit contrat s'est poursuivie en 2011.

8.12 Coopération avec TRAFFIC

La COMIFAC a conclu en 2011 un Accord de coopération avec TRAFFIC. Dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord, TRAFFIC a appuyé l'organisation de l'atelier sous-régional de finalisation du plan d'action pour le renforcement de l'application des législations

nationales sur la faune sauvage (2012-2017) tenu à Douala en Novembre 2011. Aussi, un appui à la participation du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à l'atelier international sur la viande de brousse à Nairobi a-t-il été apporté.

Partie 3 :

Administration et Finances

Les ressources matérielles du Secrétariat Exécutif sont constituées en 2011 des immobilisations incorporelles, matérielles, des installations et agencements ainsi que d'autres biens meubles.

Le Secrétariat Exécutif dispose de trois catégories de personnel conformément au Manuel de procédures administratives, comptables et financières de la COMIFAC adopté en mai 2011. Il s'agit : du personnel statutaire, du personnel d'appui et du personnel technique temporaire.

9. Ressources humaines et matérielles

9.1 Des ressources humaines

L'organigramme de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale est constitué du personnel salarié décliné comme suit :

La catégorie statutaire

- Un Secrétaire Exécutif ;
- Un Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique ;
- Un Directeur Administratif et Financier.

La catégorie technique

- Un Chargé de programme ;
- Deux Assistants Techniques ;
- Un Juriste – Fiscaliste ;
- Un Chargé de Communication – Documentariste ;
- Un Comptable.

La catégorie d'appui

- Une Assistante de Direction ;
- Une Secrétaire / Réceptionniste ;
- Un Planton ;
- Quatre Chauffeurs ;
- Huit Gardiens ;
- Un Agent d'entretien.

Le déficit en personnel de cette catégorie d'appui concerne deux chauffeurs et quatre Gardiens.

S'agissant des deux premières catégories ci-dessus, certaines unités ne sont pas pourvues. Plus particulièrement au niveau de la deuxième catégorie, les postes de Chargé de programme, d'Assistants

Techniques (deux), de Juriste – Fiscaliste, de Chargé de Communication – Documentariste et de Comptable ne sont pas sécurisés.

Pour pallier à ces insuffisances, la COMIFAC a bénéficié en 2011 des appuis aussi bien des partenaires au développement que des Etats membres. C'est ainsi que quelques unités de la catégorie technique ont été mises à sa disposition. Il s'agit de :

- Un Assistant Technique (MINFOF Cameroun)
- Un Chargé de la Biodiversité et Désertification (UNEP-WCMC, GIZ)
- Un Comptable (GEF/Banque Mondiale).

De même, le Secrétariat Exécutif a bénéficié de la BAD et la CEEAC via le PACEBCo d'un appui en renforcement des capacités humaines à travers la mise à disposition des experts suivants :

- Expert en Environnement ;
- Expert en Suivi - Evaluation ;
- Juriste ;
- Spécialiste en Communication ;
- Socio Economiste Spécialiste en Genre.

Il convient de relever qu'à cause de l'étroitesse des locaux actuels du Secrétariat Exécutif, la quasi-totalité des experts du PACEBCo qui devraient être logés au siège de l'institution ont leurs bureaux dans le bâtiment qui abrite l'Unité de Gestion du Programme. Cette situation engendre un certain nombre de contraintes notamment en ce qui concerne la disponibilité au moment voulu de ces experts et la collaboration peu aisée avec ces derniers.

9.2 Des ressources matérielles

Les ressources matérielles de la COMIFAC sont constituées des immobilisations incorporelles, matérielles, des installations et agencements ainsi que d'autres biens meubles. Leur valeur est inconnue de manière précise. En effet, la plupart de mobiliers n'ont pas de valeurs comptables, car ils ont été cédés par les partenaires au développement et le MINIFOF sans aucune information sur leurs valeurs d'acquisition.

Plus de 80% de ces équipements devraient être renouvelés. Les autres ont une durée de vie de dix ans comme décliné dans le plan des immobilisations. De nouvelles acquisitions ont été réalisées grâce aux appuis des partenaires. Celles-ci ont porté sur les équipements informatiques, matériels de bureaux et certains meubles.

Il est à signaler que le Programme PACEBCo a mis à la disposition de l'institution un véhicule neuf de marque PRADO qui reste cependant le bien du Programme.

De manière générale, le parc automobile de la COMIFAC est très vétuste et entièrement amorti. Par conséquent, les coûts d'entretien des véhicules deviennent de plus en plus élevés, d'où la nécessité de renouveler ledit parc automobile.

S'agissant du stock des fournitures et matières consommables, ceux-ci ont une valeur nulle, car les achats sont souvent réalisés pour des besoins bien précis, par conséquent, sont mis en consommation dès l'acquisition.

Partie 4 :

LECONS TIREES ET PERSPECTIVES

10. Enseignements

Les résultats engrangés respectivement en 2011 et 2012 par la COMIFAC sont le fruit de nombreux efforts déployés par l'équipe du Secrétariat Exécutif avec les appuis de ses partenaires. En dépit des moyens très limités de ses ressources aussi bien humains, matériels que financiers, l'institution a pu réaliser de nombreuses actions. Elle a ainsi répondu favorablement aux sollicitations dont elle a été l'objet. En effet, l'objectif global visé à travers ce plan d'actions était d'assurer la mise en œuvre des décisions des instances délibérantes et le suivi-évaluation et la coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence.

Au cours de ces deux années, l'on observe que l'institution a pu renforcer la confiance vis-à-vis des ses pays membres et des partenaires. Le dynamisme dont elle a fait preuve a conduit à de nombreux acquis à l'échelle régionale qu'internationale, dans les domaines tels que le dialogue international sur le secteur forêts et environnement, la coordination de la mise en œuvre du plan de convergence, la promotion de la COMIFAC, le renforcement de la connaissance sur la dynamique de la couverture forestière, les réunions statutaires, etc.

La publication du rapport « Etat des forêts du bassin du Congo » représente une illustration de ces réalisations. Ce rapport présente, à travers les indicateurs renseignés, les bonnes performances enregistrées par les pays et la sous-région en matière de conservation et de gestion durable. Ces performances ont été rendues possibles grâce aux nombreux efforts déployés par les pays de la sous-région, mais aussi avec la contribution du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC qui, depuis sa création en 2002, accompagne ces pays dans leurs efforts, à travers son rôle d'organe chargé de la coordination des initiatives développées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Convergence.

La COMIFAC peut se réjouir aujourd'hui mieux que par le passé de ses nombreuses expériences cumulées, particulièrement ces deux années écoulées. Ces expériences lui ont donné la capacité à mobiliser systématiquement lors des rencontres internationales, les acteurs de la sous-

région (Etats, négociateurs de la sous-région, partenaires, société civile, etc.) à travers des concertations sous-régionales animées par les groupes de travail thématiques, en vue de la préparation des positions communes et concertées relatives aux négociations internationales.

Sa participation à tous les événements majeurs internationaux dans le secteur forêts et environnement pour défendre ces positions et accompagner les pays de la sous-région a été très appréciée. L'une des illustrations les plus récentes a été sa participation active à la Conférence Rio+20 organisée au Brésil en juin 2012 par les Nations-Unies sur le Développement Durable. Au cours de cette Conférence, l'institution a été accréditée par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) comme observateur aux travaux de la Conférence de Rio + 20. Il convient aussi de mettre en exergue la capacité de la COMIFAC qui a su comme dans les années antérieures organiser des événements parallèles lors de ces grandes rencontres. Ceci a été le cas aux COP 10 CBD, COP 11 CCD, COP 16 et 17 CCC, Conférence de RIO+20, FNUF 9, etc.

Les partenariats que l'institution a noués avec de nombreuses organisations régionales et internationales ces deux dernières années ont eu des effets positifs. Ceux-ci ont donné à la COMIFAC les facilités pour accéder à des financements en vue de la mise en œuvre des initiatives sous-régionales. Sans être exhaustif, nous pouvons citer parmi ces partenaires, la BAD, l'Allemagne à travers la GIZ et la KfW, la Banque Mondiale, la FAO, l'Union Européenne, la France à travers l'AFD/CIRAD, la JICA, l'USFS/CARPE, TRAFFIC, etc.).

L'institution a su de par son mandat, veiller à la cohérence des actions menées dans la sous-région à travers la coordination d'une dizaine de programmes et projets développés et mis en œuvre avec l'appui des partenaires (PACEB Co, Projets REDD+ et MSP, projet MNV, projet Outils harmonisés bois en transit, projet PFNL, projet Centre d'évaluation de politiques REDD+, projet TRIDOM, PASR LCD, etc.). Au niveau sous-régional, elle a poursuivi sa coopération avec la CEEAC dans divers domaines tels que

l'organisation conjointe des réunions statutaires ou des événements parallèles.

Toutes ces actions ont permis d'informer les Etats membres, et plus particulièrement les ministres en charge des forêts et de l'environnement d'une part, et d'autre part, de mettre en œuvre les décisions et résolutions prises lors des réunions ministérielles organisées par le Secrétariat Exécutif.

C'est dire le rayonnement et la visibilité que connaît aujourd'hui la COMIFAC qui confirment qu'elle demeure un modèle d'intégration sous-régionale en matière forestière et environnementale. L'institution est très sollicitée par de nombreuses institutions soit dans le cadre des réunions et autres événements, soit pour assurer la coordination, la supervision ou le parrainage des initiatives.

Ce succès ne saurait occulter les difficultés et lacunes qu'a rencontrées la COMIFAC ces deux années écoulées. Il s'agit du problème récurrent de l'insuffisance de financement qui comme dans les années antérieures, menacent de paralyser le bon

fonctionnement de cette institution. Les pays membres ne cotisent pas régulièrement, et par conséquent, il est très difficile à la COMIFAC d'honorer à ces obligations (paiement des salaires, paiement des factures, maintenance du parc automobile, etc.). L'institution a ainsi souffert des tensions de trésorerie. A court terme, si la situation persiste, la COMIFAC ne serait pas différente des autres institutions sous-régionales aujourd'hui inopérantes. Sans perdre espoir, le Secrétariat Exécutif s'est attelé avec l'appui du PFBC à sensibiliser les Etats et à faire du lobbying pour que le mécanisme de financement sécurisé soit opérationnel. Le Secrétariat Exécutif a par la même occasion poursuivi des réflexions avec la CEEAC pour mettre en place d'un cadre de collaboration avec cette organisation.

Aussi, est-il nécessaire de reconnaître que beaucoup reste à faire dans la cohérence des initiatives sous-régionales, où bon nombre de ces initiatives en lien avec le Plan de Convergence sont mises en œuvre sans que la COMIFAC soit réellement impliquée ou informée.

11. Perspectives

Les réalisations enregistrées depuis sa création et notamment celles effectuées en 2011 et 2012 qui, comme cela est évoqué dans ce rapport, apportent une contribution soutenue et documentée à l'atteinte des résultats du Plan de Convergence adopté en 2005. Il est tout aussi important de reconnaître les appuis multiformes et forts appréciables des partenaires apportés à la COMIFAC, et sans lesquels ces réalisations n'auraient pu avoir lieu.

Ce n'est plus un secret pour personne, cette institution encore jeune devient incontournable sur l'échiquier international, du fait de l'importance qu'elle accorde sur les questions de gestion durable des forêts, du changement climatique, la biodiversité et la lutte contre la désertification.

Les perspectives pour le renforcement des actions de la COMIFAC et l'appui financier en vue de mener efficacement sa mission portent principalement sur les priorités suivantes :

- La poursuite de la coordination et le suivi de la mise en œuvre des programmes et projets régionaux : Programme PACEBCo, projet de renforcement des capacités institutionnelles REDD, Projet régional MRV, Projet TRIDOM, Projets PFNL, etc.

- La mise en œuvre des recommandations de l'audit institutionnel et organisationnel du Secrétariat Exécutif (formalisation d'un cadre de collaboration entre la CEEAC et la COMIFAC) ;
- La poursuite des démarches pour la mise en place du mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC et des institutions partenaires ;
- La finalisation du processus de révision du Plan de Convergence ;
- L'amélioration du cadre de travail du Secrétariat Exécutif, notamment le suivi de l'achèvement des travaux des locaux devant abriter le siège de la COMIFAC ;
- La participation de la COMIFAC aux événements internationaux pour défendre les positions communes concertées et accroître la visibilité de la sous-région ;
- La poursuite de la coopération avec les partenaires (GIZ, UICN, AFD, BAD, BM, USFS, FAO, PNUE, GEF, JICA, etc.) d'une part, et d'autre part, de concrétiser les partenariats nouveaux notamment avec CARPE, la Chine; ainsi que la mise en application des accords signés notamment avec l'USFS, l'Accord de Lusaka, etc.

Annexes

Annexe 1 : Contributions à l'atteinte des résultats du Plan de Convergence

Axes stratégiques du Plan de Convergence	Partenaires/organisations impliqués	Domaine d'intervention	Types d'appui
1	UE, FAO	Mise en œuvre feuille de route sur l'harmonisation des politiques forestières en Afrique Centrale (référentiel sur les règles, procédures et dispositifs institutionnels de terrain nécessaires au suivi du bois sous-régime APV en transit en Afrique Centrale)	Financier et technique
	Allemagne, FAO	Internalisation des Directives PFNL	Financier et technique
	Mécanisme Mondial CCD, GIZ, CEEAC	Mise en œuvre Convention sur la lutte contre la désertification Appuis aux réunions du GT CCD	Financier et technique
	CIFOR	Mise en œuvre de la Convention sur les changements climatiques	Technique
	GIZ, JICA, IUCN, FAO, Initiative africaine APA CEEAC	Mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique Appui aux réunions du GTBAC Elaboration des positions communes concertées	Financier et technique Financier
2	UE et Consortium CIRAD, CIFOR, FRM, UCL	Opérationnalisation de l'OFAC et publication de l'EDF 2010	Financier et technique
	UE et Consortium CIRAD, CIFOR, FRM, UCL, OSFAC	Collecte, encodage des données et mise à jour de la base de données OFAC	Financier et technique
3	Mécanisme Mondial CCD	Mise en œuvre du Programme d'Action Sous-Régional sur la Lutte contre la Désertification en Afrique Centrale (PASR LCD AC)	Financier et technique
	BAD, CEEAC	Mise en œuvre du Programme PACEBCo	Financier et technique
	CARPE/USAID, USFS	Elaboration des guides de planification de l'utilisation des territoires forestiers	Financier et technique
	PACEBCo (CEEAC/BAD), CIFOR	Mise en œuvre du projet COBAM	Financier et technique
4	GIZ, UICN, Coopération française, PACEBCo, CARPE/USAID	Mise en œuvre activités du GTBAC et organisation de l'Année internationale de la Biodiversité en Afrique Centrale	Financier et technique

Axes stratégiques du Plan de Convergence	Partenaires/organisations impliqués	Domaine d'intervention	Types d'appui
	RAPAC, GIZ	Processus de création et de gestion des aires protégées transfrontalières (Accompagnement en vue de la signature des accords de coopération)	Financier et technique
	Initiative Africaine APA, GIZ, JICA	Contribution aux activités du GTBAC et initiative APA	Financier
	ECOFAC 5, RAPAC	Création et gestion des aires protégées et périphéries	Financier et technique
	FEM/PNUD, UNOPS	Mise en œuvre du Projet TRIDOM	Financier et technique
	Secrétariat CDB	Production outils de sensibilisation sur la CDB et manuel étude de cas	Technique
	BAD, CEEAC	Mise en œuvre du Programme PACEBCo	Financier et technique
5	Allemagne, FAO	Projet renforcement des capacités des PME dans la filière PFNL et renforcement de la sécurité alimentaire à travers la gestion durable des PFNL	Financier et technique
	CEEAC, OIBT, Fonds Commun pour les Produits de base (CFC)	Mise en œuvre du projet sous-régional CFC/OIBT/CEEAC PD-457/7 Rev. 5(I) « Système d'appui à la filière de transformations poussées du bois dans cinq pays du bassin du Congo »	Financier et technique
	FAO	Appuis aux activités du sous-groupe de travail PFNL	Financier et technique
	GIZ	Groupe de travail en cours de création	Financier et technique
	FAO	Appui à la mise en œuvre de l'Accord sous-régional sur le contrôle forestier	Financier et technique
6	UE, FAO	Projet renforcement des capacités des PME dans la filière PFNL	Financier et technique
	GIZ	Appui aux microprojets dans les pays pour accroître la visibilité COMIFAC	Financier et technique
	BAD, CEEAC	Mise en œuvre du Programme PACEBCo	Financier et technique
7	FEM, Banque Mondiale	Projet renforcement des capacités institutionnelles REDD+ et MSP	Financier et technique
	UICN, PACEBCo (BAD/CEEAC), GIZ	Mise en œuvre stratégie communication COMIFAC	Financier
	Coopération belge, IRScNB	Renforcement des capacités des CHM CDB	Financier
	BAD, CEEAC	Mise en œuvre du Programme PACEBCo	Financier et technique
	GIZ	Renforcement des capacités en suivi-évaluation et appui mise en œuvre réforme de la CEFDHAC	Financier et technique
	BAD, CEEAC	FIPAC 2	Financier et technique

Axes stratégiques du Plan de Convergence	Partenaires/organisations impliqués	Domaine d'intervention	Types d'appui
	IFIA	RACEWOOD, 4 ^{ème} édition	Financier et technique
	OIBT, RIFFEAC	Mise en œuvre du projet sur le renforcement des capacités des institutions de formation	Financier et technique
8	CIFOR	Activités de recherche et publication des résultats Mise en œuvre du projet COFCCA	Financier et technique
	USAID/CARPE, GIZ, France	Analyse prospective sur l'évolution des écosystèmes forestiers	financier
	CIFOR	Etude sur l'état des lieux de la recherche forestière	financier
	PACEBCo (CEEAC/BAD)	Stratégie sous-régionale relative à la recherche forestière et environnementale	Financier et technique
9	Mécanisme Mondial CCD	Mobilisation de financements sur la Gestion durable des terres et le PASR LCD	Financier et technique
	FCPF, UN-REDD	Appui au processus REDD (niveau pays)	Financier
	Banque Mondiale, GEF	Mise en œuvre du projet de renforcement des capacités REDD+	Financier et technique
	Coop Britannique, Coop Norvégienne, BAD	Mise en œuvre Fonds Forestier pour le Bassin du Congo	Financier
	WWF, GIZ et partenaires	Mise en œuvre du Fonds fiduciaire du TNS	Financier et technique
10	Mécanisme Mondial CCD	Partenariat pour la mise en œuvre du PASR LCD	Financier
	UNEP	Partenariat pour un appui au renforcement des capacités	Financier
	USFS	Partenariat en matière de REDD et mise en œuvre du POPC	Technique
	Canada	Mise en œuvre de la feuille de route de la Facilitation canadienne du PFBC	Financier et technique
	TRAFFIC	Partenariat avec TRAFFIC sur la finalisation du plan d'action pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage	Financier et technique
	FEM/PNUD	Partenariat pour la mise en œuvre du projet TRIDOM	Financier et technique
	AFD/CIRAD	Partenariat pour la mise en œuvre du projet « Appui technique pour le renforcement institutionnel de la COMIFAC »	Technique
	JICA	Appui au renforcement institutionnel de la COMIFAC	Financier et technique

La COMIFAC . . .

Une dimension régionale pour la conservation, la gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

Tel : +237 22213511

BP : 20 818 Yaoundé Cameroun

E-mail : comifac@comifac.org

Web : www.comifac.org